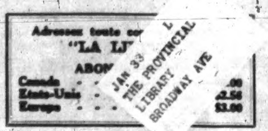
VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 FEVRIER 1932 NUMERO 37

Adressez toute co... "LA LI...
ABON...
Canada ... .00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

CONGRES DES FRANCO-ALBERTAINS

Le Dr J.-L. Petitclerc est réélu président de l'A.C.F.A. — S. E. Mgr O'Leary et S. E. Mgr Guy au milieu des délégués — Allocution du lieutenant-gouverneur, du premier ministre et du président de l'Université — Résolutions du Congrès

Edmonton. — Le sixième congrès de l'A.C.F.A., qui s'est tenu dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, a remporté un grand succès. Beaucoup de délégués, en dépit du temps très froid.

La messe du Congrès fut célébrée par S. E. Mgr J. Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard. S. E. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, remercia S. E. Mgr Guy d'être venu célébrer la messe. Il assura les délégués du plaisir qu'il éprouvait à être présent à cette messe pour pouvoir leur souhaiter la bienvenue. Il félicita le président et les autres membres de l'exécutif du travail fait durant l'année qui venait de se terminer et les encouragea à continuer dans l'oeuvre admirable qu'ils accomplissent pour les Canadiens de cette province.

L'hon. W.-L. Walsh, lieutenant-gouverneur de l'Alberta, l'hon. M. Brownlee, premier ministre, l'hon. Geo. Hoadley, ministre de l'agriculture, le Dr R.-C. Wallace, président de l'Université, furent au nombre des orateurs.

Mgr O'Leary félicita M. le Dr J.-L. Petitclerc, réélu pour un quatrième terme à la présidence de l'association. "Il s'est montré en maintes occasions, dit-il, un président distingué, énergique, très consciencieux. Je peux aussi vous dire en toute sincérité qu'il vous fait honneur partout où il a l'honneur de vous représenter. J'apprends donc avec plaisir sa réélection comme président de l'A.C.F.A."

Mgr Guy, à plusieurs reprises, au cours du congrès, a adressé la parole aux délégués. Il a commenté d'une façon heureuse certaines résolutions, suggéré des idées qui, espérons-le, feront leur chemin et s'imposeront entièrement à l'esprit des véritables Canadiens français. Le vicaire apostolique de Grouard a surtout recommandé à ses compatriotes de se grouper autour de l'A.C.F.A.

M. J.-E. Laforce, du Canadien National, représentait la province de Québec et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Résolutions

Voici quelques-unes des résolutions adoptées par le Congrès:

De même que l'A.C.F.A. désavouait lors de son dernier congrès toute tentative de sécession, ainsi cette année, conscients de la gravité de la crise économique qui sévit actuellement dans le pays, les Canadiens français de l'Alberta sont prêts à donner à leurs compatriotes un exemple de probité et d'honnêteté. A cette fin ils consentent chacun à tenir la conduite suivante:

S'il est débiteur, il doit reconnaître sa dette;

Il doit s'efforcer de payer ses dettes;

Il doit s'efforcer de régler avec ses créanciers en leur présentant un bilan honnête de ses affaires;

Il ne doit recourir qu'en dernière instance aux protections légales accordées dernièrement pendant ces temps de crise;

Les Canadiens français s'efforceront de plus de pratiquer la plus stricte économie.

Dans cet effort véritable, ils y mettront la générosité de coeur qui caractérisait leurs ancêtres dans les périodes difficiles de crises matérielles ou morales, car les Canadiens français ont confiance dans la Providence.

• • •

Les Canadiens français de l'Alberta, soucieux de rester fidèles aux enseignements de l'Eglise qui a condamné explicitement le bolchevisme ou le communisme, s'engagent à diminuer, chacun dans la sphère de son influence respective, la propagande néfaste des associations bolchevistes.

• • •

Attendu qu'il est de l'intérêt du Canada que la terre canadienne soit occupée et développée par la population native;

Attendu que la terre canadienne devrait de préférence appartenir aux Canadiens;

Attendu que dans les vieilles paroisses de l'Est canadien, des milliers de fils de cultivateurs peuvent difficilement s'établir sur les terres incultes de ces provinces;

Attendu que dans les provinces de l'Ouest, le peuple canadien possède des millions d'acres de meilleures terres du monde, terres non occupées;

Attendu que les étrangers qui viennent s'établir au pays jouissent de taux de transport préférentiels quand ils viennent s'établir dans l'Ouest canadien;

Il est résolu que demande d'un taux de transport de $25, comme en 1930, soit accordé aux Canadiens de l'Est qui viennent s'établir sur les terres de l'Ouest, et que cette résolution soit envoyée aux ministres de langue française du gouvernement fédéral ainsi qu'au premier ministre et aux présidents de nos deux grands chemins de fer.

• • •

Il est résolu que le gouvernement de l'Alberta soit prié d'amender la loi des homesteads, en supprimant l'obligation pour les personnes nées au pays d'avoir résidé trois ans dans la province pour avoir droit à un homestead.

• • •

Les délégués, ici présents, demandent au nouvel Exécutif de mettre à l'étude la question des meilleurs moyens à prendre pour combattre l'anglicisation de nos groupements canadiens-français qui s'accentue de plus en plus et d'inciter nos gens à faire de justes revendications pour le respect de leurs droits.

• • •

Le congrès demande que l'Exécutif mette à l'étude la fondation de bourses pour faire instruire des prêtres canadiens-français de façon à promouvoir le recrutement du clergé de langue française dans la province.

Le nouvel exécutif

M. J.-L. Petitclerc, M.D., président général; M. L.-O. Beauchemin, M.D., 1er vice-président; M. J.-O. Pilon, 2me vice-président; M. Hector Allard, professeur à l'Université; M. Jérôme Lambert, Picardville; M. Léo Belhumeur, Calder; M. Arthur Lamoureux, Lamoureux; M. François Coulombe, Legal; M. Lucien Maynard, Cluny; S. H. le juge Lucien Dubuc, Saint-Joachim; M. H.-E. Patenaude, Saint-Joachim; M. Auguste Forget, Morinville; Mtre P.-E. Poirier, Saint-Joachim; M. Jos.-H. Julien, Saint-Joachim; M. J.-N. Vallée, Bonnyville.

Font aussi partie de l'Exécutif, les chefs des comités régionaux, un représentant du Collège des Jésuites, un représentant du Juniorat Saint-Jean, deux membres du clergé de langue française en dehors de la ville d'Edmonton, et M. Maurice Lavallée, rédacteur de l'organe officiel de l'Association.

Les membres du clergé actuellement désignés sont: M. l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée Conception; le R. P. Armand Boucher, O.M.I., curé de Saint-Joachim; M. l'abbé Jean-Léon Roy, curé de Donnelly; M. l'abbé Benoit Marchand, curé de Picardville.

Mgr Turquetil sera sacré le 23 février

Montréal. — Le sacre de S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque de Ptolémais et premier vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, aura lieu le mardi 23 février, à la basilique de Montréal. S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, sera l'évêque consécrateur. Tous les évêques, prélats et autres dignitaires ecclésiastiques, qui viendront assister aux cérémonies de la consécration pourront ainsi se rendre ensuite à Québec pour assister, le lendemain soir, à l'intronisation du nouveau primat du Canada, S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve, O.M.I.

Une mesure d'émancipation féminine révolutionnaire

Nouvelle-Delhi, Inde. — Le gouvernement a invité les femmes de l'Inde à sortir de leur réclusion séculaire. Les autorités ont publié dans tous les journaux une annonce où elles offrent 20 sous par jour, ainsi que l'habillement et le logement, à toutes les femmes qui voudront entrer dans la police "sans distinction de caste ou de croyance". Dans un pays où une bonne partie des femmes sont encore voilées, cette décision est considérée comme une mesure d'émancipation vraiment révolutionnaire.

MONTREAL. — M. Fernand Rinfret, journaliste, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet King et député fédéral de Saint-Jacques de Montréal, a annoncé officiellement sa candidature à la mairie de Montréal.

ARTHUR MEIGHEN MINISTRE SANS PORTEFEUILLE

M. E.-N. Rhodes devient ministre des finances — M. Gideon Robertson, malade, démissionne

Ottawa. — Le premier ministre Bennett a annoncé les remaniements ministériels suivants: M. Arthur Meighen entre dans le cabinet comme ministre sans portefeuille; M. E.-N. Rhodes devient ministre des finances; M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, exercera provisoirement les fonctions de ministre des pêcheries; au portefeuille de l'immigration et de la colonisation, M. W.-A. Gordon ajoutera celui du travail et des mines, en remplacement du sénateur Gideon Robertson, démissionnaire à cause de son état de santé.

M. Bennett a aussi annoncé la nomination des quatre nouveaux sénateurs suivants: M. W.-H. Dennis, de Halifax, propriétaire de journal; M. C.-C. Ballantyne, de Montréal, ministre de la marine et des pêcheries sous sir Robert Borden; le docteur J.-A. MacDonald, ex-député de Richmond-ouest, Cap Breton; M. Arthur Meighen.

M. Meighen

M. Meighen fut élu pour la première fois aux Communes en 1908 et réélu en 1911, 1913 et 1917. Il fut défait dans Portage-la-Prairie en 1921, mais élu à l'élection partielle de Grenville, en 1922. En 1925, les électeurs de Portage-la-Prairie l'élisaient de nouveau. Nommé solliciteur général en juin 1913, il fut réélu par acclamation, le 19 juillet suivant. En août 1917, M. Meighen était assermenté comme secrétaire d'Etat et ministre des mines. Le 2 octobre suivant, il prenait le portefeuille de l'intérieur. En 1918, il fut délégué du Canada à la conférence impériale. Le 10 juillet 1920, M. Meighen devenait premier ministre et secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

Le 28 juin 1926, à la suite de la démission du cabinet King, il forma un ministère qui fut défait aux Communes le 2 juillet suivant.

Son parti fut mis en minorité aux élections générales de septembre 1926 et il fut défait lui-même dans Portage-la-Prairie. Il démissionna comme premier ministre le 25 septembre 1926 pour rentrer dans la vie privée et fixer sa résidence à Toronto.

Un arrêté ministériel concernant les fonctionnaires

Ottawa. — Un arrêté ministériel adopté samedi par le gouvernement fédéral interdit aux fonctionnaires de l'Etat qui reçoivent un traitement annuel de $600 ou plus de poser leur candidature à toute élection municipale ou encore de s'adonner à toute occupation qui leur apporte des suppléments substantiels à moins d'avoir obtenu au préalable un congé sans rémunération.

Plusieurs fonctionnaires font partie du conseil municipal d'Ottawa, mais il leur sera permis d'exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de la présente année.

Mgr Diaz a interdit les écoles du gouvernement aux catholiques

Mexico. — Dans une lettre pastorale adressée à tous les chefs de familles catholiques qui sont sous sa juridiction, Mgr Pascual Diaz leur interdit d'envoyer leurs enfants aux écoles secondaires laïques. De nombreuses copies de la lettre pastorale ont été distribuées dans tout le District Fédéral. Le prélat explique que sa lettre est la conséquence du décret présidentiel en date du 29 décembre qui a établi une base absolument laïque pour toutes les écoles secondaires sous la direction du gouvernement. Il dit que ce décret force l'Eglise à agir afin que la jeunesse catholique reçoive "une éducation morale chrétienne, comme il est du devoir de tous les catholiques".

Mgr Diaz dit qu'une attention toute spéciale sera portée aux familles pour lesquelles il serait difficile de se soumettre aux directions de la lettre pastorale.

MONTREAL. — Un des rares membres survivants de la famille de Sir Wilfrid Laurier vient de mourir, en la personne de Soeur Sainte-Agnès, de la Congrégation de Notre-Dame, cousine du vieux chef libéral.

La "Liberté" à la Radio

Un magnifique succès

L'heure de français aux postes CKY et CJGX, samedi dernier, sous les auspices de la "Liberté" a remporté un magnifique succès. La réception était excellente ce soir-là et notre concert a pu être entendu de partout très distinctement.

Nous avons reçu un grand nombre de lettres du Manitoba, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Minnesota, du Nord Dakota. Tous les auditeurs félicitent la "Liberté" de son initiative et expriment leur satisfaction d'avoir pu goûter une heure de français à la radio. De nombreux correspondants louent la haute distinction du programme et l'heureux choix des numéros. A noter plusieurs lettres de personnes de langue anglaise qui ne sont pas les moins enthousiastes.

Ce concert était sous la direction de Mlle Yvonne Thibault, avec le concours de Mme Louise Thibault, Mme Georges Laflèche, Mlle Alexandrine Savoie, MM. Lucien Glénat, Arthur Boutal, Jean Delavignette, Frank Simons, Armand Laflèche et le Choeur de l'Académie St-Joseph. L'annonceur était M. Louis-Philippe Gagnon.

Merci aux artistes qui ont été goûtés, merci au public qui nous a manifesté son appréciation.

LES CHAMBRES SONT REUNIES

Le gouverneur général a présidé l'ouverture et lu le discours du trône dans les deux langues

Ottawa. — Tout se prêtait, jeudi, à une brillante ouverture du Parlement: température idéale, grande affluence, et au Sénat, une assistance représentant l'élite de la société du Canada. Le discours du trône, cette année, est particulièrement court.

Leurs Excellences sont arrivées de Rideau Hall ensemble, et ont fait une entrée solennelle au Sénat, accompagnées de leurs aides-de-camp, de hauts officiers de la milice et du service naval. Au Sénat, Son Excellence la comtesse de Bessborough occupait le fauteuil qui, dans la même circonstance, avait été celui de la princesse Louise.

Le discours du trône

Voici les principaux points du discours du trône:

1o. La dépression économique se continue.

2o. La situation mondiale est en dehors de notre contrôle.

3o. Cependant la situation canadienne est relativement bonne. Notre structure financière est solide.

4o. Nous devons faire honneur à nos engagements et restaurer l'étalon monétaire universel qu'on fut obligé d'abandonner d'une façon temporaire.

5o. Voici les principaux projets qui seront étudiés pendant la session: (a) Le projet du Saint-Laurent; (b) Le rapport de l'enquête sur les chemins de fer; (c) Le traité avec la Nouvelle-Zélande; (d) La conférence économique qui aura lieu le 18 juillet; (e) Différentes conventions internationales, comme celles des narcotiques, de la Croix Rouge, etc.; (f) Bills relatifs aux assurances, aux brevets et marques de commerce, la loi maritime et la loi des pêcheries.

6o. Le budget sera présenté prochainement et il sera l'expression d'une rigide politique d'économie.

En tout premier lieu le gouverneur général se dit heureux de la belle réception dont il a été l'objet de la part du peuple canadien.

La résidence du ministre de France à Ottawa

Ottawa. — Le gouvernement de la République française, s'est porté officiellement acquéreur de la propriété Blackburn, rue Sussex, 62, au prix de $80,000. Cette propriété deviendra la résidence des ministres de France au Canada. Les négociations relatives à cette transaction étaient commencées depuis quelque temps.

Les chutes Rideau se jettent dans l'Ottawa à quelques centaines de verges de la propriété Blackburn.

NOUVEAU DECRET CONCERNANT LES MARIAGES MIXTES

Ils seront considérés invalides si les enfants ne reçoivent pas une éducation catholique

Cité du Vatican. — Les mariages entre catholiques et non-catholiques seront dorénavant considérés comme invalides à moins que les enfants ne reçoivent une éducation catholique, selon un décret qui vient d'être publié par le Saint Office.

Cette décision touchant les mariages mixtes a été prise parce que les parties ont souvent oublié les promesses faites par écrit d'élever les enfants dans la foi catholique.

Le Saint Office a décidé qu'à l'avenir ceux qui obtiendront des dispenses pour un mariage mixte de l'Eglise devront considérer ces promesses comme sérieuses et que l'Eglise n'acceptera plus le plaidoyer disant que les lois des pays où ces personnes demeurent ne permettent pas l'éducation catholique convenable des enfants. Si nécessaire, dit le Saint Office, les parties devront s'abstenir de séjourner dans des pays où ils sauront ne pas pouvoir tenir leur promesse envers l'Eglise.

Dans le cas de non-exécution de cette promesse d'élever les enfants dans la religion catholique, l'Eglise considérera ces mariages comme invalides.

Cette décision du Saint-Office, sous forme de décret, a été approuvée par le pape Pie XI.

Le texte du décret dit que cette décision a été prise "en conformité avec l'encyclique "Casti Connubii", dans laquelle le Pape parlait des différents aspects du mariage, y compris certaines lacunes dans les mariages mixtes.

Le décret s'applique aux mariages entre "catholiques et non-catholiques, baptisés ou non".

L'Université de Montréal fermerait ses portes le mois prochain

Montréal. — Selon des informations très sérieuses vérifiées dans la mesure du possible, l'Université de Montréal, si personne en autorité ne lui vient en aide d'ici la mi-mars, sera contrainte non seulement de suspendre tous ses travaux à la Montagne, d'ici quelque temps et pour une période indéfinie, mais aussi de cesser tout son enseignement, — cours, laboratoires, activités de tout genre, — dès la fin de mars prochain, vers la période des vacances de Pâques.

Elle congédierait alors, par suite de son incapacité à continuer de fonctionner, plusieurs centaines d'élèves inscrits et qui fréquentent différentes facultés, écoles et cours, et mettrait du même coup les professeurs de toutes ses facultés et écoles en vacances forcées et prolongées.

L'augmentation du chômage en France

Paris. — Le chômage en France a augmenté de 26,596 la semaine dernière, ce qui porte le total à 273,305 hommes et femmes sans travail et recevant des allocations municipales ou nationales.

Le principal secours donné aux chômeurs est une somme de sept francs par jour, environ 28 sous. Un décret a récemment prolongé la période où le sans-travail peut toucher cette allocation de 120 jours à 180.

Le ministère du travail calcule que le nombre total des chômeurs est d'environ quatre fois le nombre des "pensionnés"; le total des personnes partiellement sans travail serait d'environ 3,000,000.

Les législatures provinciales de l'Ouest

Les législatures de la Saskatchewan et de l'Alberta se sont ouvertes jeudi, le même jour que le parlement fédéral. La session et. Colombie-Anglaise commencera le 17 février et la date d'ouverture au Manitoba n'a pas encore été fixée. Dans ces quatre provinces, les revenus sont diminués et les dépenses augmentées par suite du chômage, et les secours agricoles forment la base des problèmes financiers. Tout indique que ces quatre gouvernements prendront des mesures économiques sévères, que les dépenses seront réduites et la taxe augmentée.

CHINOIS ET JAPONAIS A SHANGHAI

On semble avoir tout épuisé en fait de tentatives de négociations — Le Japon envoie de nouvelles troupes et s'empare de Harbin — Il annonce cependant son intention de se retirer le plus tôt possible après l'exécution de sa tâche immédiate

Tokio. — Dans sa réponse aux propositions des puissances pour le rétablissement de la paix à Shanghai, le gouvernement japonais se dit prêt à arrêter les hostilités si le Japon obtient l'assurance que les Chinois cesseront immédiatement et tout à fait de fomenter des troubles.

Le ministre des affaires étrangères, M. Yoshizawa, a remis cette réponse aux représentants des puissances qui ont formulé les propositions de paix. Il a fait remarquer que si les troupes chinoises sans uniforme continuent à agir, le Japon sera forcé de se réserver une entière liberté d'action.

La parole aux puissances

On apprend de bonne source que les autorités japonaises estiment que s'il doit y avoir d'autres négociations entre les puissances et le Japon au sujet de Shanghai, l'initiative en appartient aux puissances.

Il paraît douteux qu'il soit possible de faire, en matière de négociations, plus que ce qui a été fait jusqu'à présent. Les Japonais reconnaissent que les trois propositions que le Japon a acceptées conditionnellement sont les moins importantes des cinq qui lui ont été faites. Les autorités japonaises ont bon espoir de modifier la situation à Shanghai au point de rendre inutiles les trois propositions acceptées.

Le cabinet a tenu vendredi une séance des plus importantes, assure-t-on. Il a étudié la situation présente à Shanghai, mais aucune de ses décisions n'a été révélée.

La prise de Harbin

Harbin, Mandchourie. — Le général Jiro Tamon est entré dans Harbin, dernière place importante des Chinois en Mandchourie.

Les Chinois ont opposé une résistance acharnée aux Japonais. L'artillerie japonaise a terminé ses préparatifs d'occupation par un formidable bombardement des positions chinoises. Quelques obus sont tombés près du bureau principal du chemin de fer de l'Est chinois et les autorités soviétiques du chemin de fer se sont rassemblées d'urgence pour étudier la situation.

On croit que les étrangers domiciliés à Harbin sont sains et saufs.

Déclaration du ministre Osumi

Tokio. — L'amiral Osumi, ministre de la marine, a remis à l'"Associated Press" une déclaration destinée à "écarter les malentendus et les résultats d'informations inexactes" au sujet de la situation à Shanghai.

L'amiral affirme d'abord, dans cette déclaration, que les Japonais n'ont rien fait qui ne fût pas nécessaire pour empêcher leurs ressortissants d'être molestés par les soldats chinois. Des troupes chinoises ont déclanché les hostilités, le 28 janvier, en attaquant soudain des troupes japonaises, qui, conformément à une entente entre les chefs des garnisons étrangères, se rendaient à des postes qui leur avaient été confiés.

Le reproche que l'on fait aux Japonais d'utiliser l'établissement international comme base d'attaque n'est pas fondé, a continué l'amiral. Les Chinois se sont trouvés à commencer leur attaque à un point de l'établissement et nous avons été forcés de nous défendre purement et simplement.

Il faut, a-t-il ajouté, que le public japonais écarte l'impression que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne nous sont hostiles.

Renforts japonais à Shanghai

Le Japon a décidé d'envoyer de nouvelles troupes à Shanghai. Les effectifs de ces troupes n'ont pas été révélés. En outre, la censure interdit la publication de la date de départ et de l'itinéraire de ces troupes.

L'amiral Mineo Osumi, ministre de la marine, a déclaré que ces troupes relèveront les marins épuisés par "une lutte continuelle contre un ennemi dix fois plus nombreux qu'eux".

Nous désirons sincèrement, a ajouté l'amiral, écarter les malentendus et la suspicion qui paraissent avoir été provoqués. Le Japon n'a pas du tout l'intention d'effectuer un semblant d'occupation à Shanghai ou de menacer les intérêts étrangers dans le bassin du fleuve Bleu. Nous retirerons nos troupes aussitôt que cela sera possible après l'exécution de notre tâche immédiate.

PROPOSITIONS DE LA FRANCE A LA CONFERENCE

Elle propose d'internationaliser les armements et de créer une police internationale

Genève. — La France a fait, à la conférence de désarmement de la Société des Nations, des propositions conformes à sa thèse de paix organisée. Elle propose d'internationaliser, sous l'autorité de la Société, les avions de bombardement, l'artillerie à longue portée, les gros vaisseaux et les submersibles d'un certain tonnage; d'instituer une police internationale pour empêcher la guerre, d'une force internationale de coercition pour la réprimer si elle éclate. Elle demande l'interdiction des bombes incendiaires ou asphyxiantes.

Dans une note qu'elle a déposée à la conférence, la délégation française fait cette remarque: La présente conférence constitue la plus grande occasion qui se soit jamais produite de choisir définitivement entre une Société des Nations disposant d'une autorité effective et une Société des Nations paralysée par l'intransigeance de la souveraineté nationale. La France a pris sa décision. Elle demande aux autres pays de prendre la leur.

Habile manoeuvre politique

Genève. — Dans certains milieux on considère le projet français pour l'armement de la Société des Nations comme une habile manoeuvre politique destinée à produire certains effets en France même.

Des observateurs blanchis sous le harnais voient dans la déclaration de M. André Tardieu la présentation par les chefs de la droite parlementaire de France de l'antique projet conçu par la gauche parlementaire de ce pays. Ces observateurs affirment que le premier ministre Laval et ses collègues sont convaincus que les grandes puissances rejetteront ce projet, qui néanmoins aura pour effet d'assurer à la droite l'appui de la gauche.

Plus de départs que d'arrivées aux Etats-Unis

Pour la première fois, depuis qu'il y a des statistiques, les Etats-Unis ont enregistré cette année plus de départs que d'arrivées. Pour les neuf premiers mois de 1931, le nombre des émigrants a dépassé celui des immigrants, de 22,769. Or, en 1921, 500,000 étrangers s'étaient établis aux Etats-Unis. En 1925 et 1928, il y avait encore de 200,000 à 300,000 immigrants. C'est l'application de plus en plus rigoureuse de la loi du 1er juillet 1929, qui est cause de ce renversement du courant.

MONTREAL. — Me Eugène-Réal Angers, C.R., de Montréal, a été nommé juge puiné de la cour de l'Echiquier du Canada. Le juge Angers succède au juge Audette, qui a pris sa retraite le 14 décembre, étant arrivé à la limite d'âge.

Songez-vous à faire un voyage en Europe?

Songez-vous à faire un voyage en Europe au cours de l'été prochain? Adressez-vous à la Liberté: elle a une proposition intéressante à vous faire.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: ROLAND COUTURE

DEUX REUNIONS IMPORTANTES

Le Comité régional a décidé de tenir, à la fin du mois, deux assemblées qu'il estime d'une très grande importance: l'assemblée des présidents, le dimanche 21 février, et l'assemblée des aumôniers, dont la date sera annoncée plus tard.

Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup pour faire comprendre l'importance de ces assises que l'on voudrait désormais annuelles. On se rappelle assez quels fruits magnifiques l'A.C.J.C. manitobaine a tirés des réunions de ce genre tenues il y a deux ans.

Mais comme le nombre de nos cercles s'est accru depuis lors, et que par conséquent, de nouveaux présidents et aumôniers seront appelés cette année à prendre part aux délibérations, il ne semble pas complètement inutile de préciser à leur intention le but et les grands avantages de pareilles réunions.

Le but? Il est double: examen du passé, préparation de l'avenir.

Dans le passé, on recherchera les causes du progrès ou du recul de chacun des cercles de la région, on étudiera le pourquoi des succès de telle ou telle initiative, de l'insuccès de telle autre...

Et ce travail ne se fera pas à l'aveuglette: on aura en mains des documents de première valeur: les réponses au questionnaire adressé par le Comité régional à chacun des aumôniers et des présidents, réponses que l'on désire précises et au point.

Mais cet examen du passé ne se fait pas dans le but de faire verser quelques larmes stériles; il faut chercher un remède aux maux constatés et appliquer ce remède. En d'autres termes, on étudie surtout le passé pour préparer l'avenir. L'A.C.J.C. manitobaine veut continuer cette année le mouvement d'expansion déclanché lors du passage du R. P. Paré, et réaliser la promesse que notre président régional renouvelait encore tout dernièrement dans une lettre au P. Paré lui-même: "*Au prochain congrès, nous aurons l'insigne bonheur de présenter au délégué du Comité central 25 cercles vigoureux qui ne feront pas honte à leurs frères de l'Est!*"

Mais ce travail d'expansion ne doit pas faire oublier un autre point qui a son importance: l'amélioration de chacun de nos groupes, de façon à lui faire donner son maximum de rendement. Or, il n'y a pas à se le cacher, aucun de nos cercles ne peut prétendre avoir atteint la perfection du genre. Tous, même les plus anciens, peuvent tirer profit des expériences, des essais fructueux tentés par d'autres...

Et c'est ce qui nous amène à dire un mot des grands avantages que l'on trouvera dans ces rencontres.

Chaque représentant de cercle expose sa façon de voir; de cet exposé naîtront sans doute des échanges d'opinion, des discussions qui apporteront des lumières nouvelles.

Un autre avantage est de mettre nos chefs du Comité régional en contact direct avec des représentants de chaque cercle, ce qui leur permettra d'exposer clairement les directives générales qu'ils désirent voir suivies partout dans la région. L'entente entre les chefs et les membres est d'une nécessité plus grande que jamais, aujourd'hui surtout où l'on parle tant de réorganisation, d'orientations nouvelles...

Quelles sont-elles, ces orientations nouvelles, dans quel esprit faut-il en rechercher l'application chez nous? Nous le saurons bientôt quand nos chefs auront parlé.

Et si nous ne retirions de ces réunions que les quelques avantages énumérés ici à la course, nous aurions déjà fait beaucoup, et l'institution aurait atteint son but.

Mais la réalité, nous en avons la ferme assurance, dépassera de beaucoup nos attentes.

Guy LARAMEE, S.J.

Billet

CHARLES

Depuis qu'il avait quitté l'école, à 15 ans, Charles vivait au jour le jour, sans ambition ni idéal, satisfait d'un modique salaire qui lui permettait de s'acheter des cigarettes, de se récréer de temps à autre, de s'habiller et de payer sa pension. Bref, il ne se plaignait pas de son sort qui l'avait placé dans le meilleur des mondes. Il rencontre un jour un ami qui lui parle d'une association de jeunes et des avantages qu'il y aurait pour lui de faire partie d'un cercle d'étude. Charles aussitôt s'étonne qu'on lui demande, à lui, si peu habitué aux efforts intellectuels, d'entrer dans une société où il lui faudra quitter péniblement sa chaise, dire son opinion sur un sujet et même la défendre. Il se voit déjà récitant académiquement une conférence sur quelques épisodes éclatants de l'histoire ou sur les grandes questions politiques du jour. Ce cénacle dans lequel des jeunes gens étudient ensemble lui semble perché bien haut sur une montagne qu'il ne pourra jamais gravir, tant elle lui paraît escarpée.

Mais Charles, quoique un peu nonchalant et craintif, est un bon garçon, plein de bonne volonté. Aussi, son ami ne tarde pas à lui faire comprendre, après quelques entrevues, qu'il a toutes les qualités requises pour devenir membre d'un cercle. Il lui explique qu'il ne s'agit pas de donner de grands et éloquents discours et de susciter les applaudissements d'une assemblée enthousiasmée par le charme de sa parole, mais bien plutôt de se former, peu à peu, par l'étude personnelle et collective, à devenir un homme conscient de ses devoirs et fidèle à les remplir. Ces paroles le font réfléchir et il finit par se dire qu'il n'est pas inférieur aux autres et que lui aussi est capable de lire, d'assister à des réunions et de se lever pour communiquer aux autres ses idées.

Charles se rappelle encore ce jour où il hésitait à se joindre à des camarades qui, comme lui, voulaient apprendre et acquérir des convictions solides. Aujourd'hui il est devenu, après quelques sacrifices il est vrai, un jeune homme qui ne recule jamais devant le travail et qui est toujours prêt à faire sa part dans les organisations suscitées par l'esprit d'apostolat dont ses compagnons et lui sont animés.

Combien de jeunes gens, comme Charles, ont les aptitudes pour devenir des chrétiens militants et influents! Hélas! par crainte, par négligence ou par apathie, ils restent en arrière et fuient l'effort, en se contentant d'une vie paisible et routinière, tandis qu'ils pourraient tant faire pour la Religion et la Patrie!

A ceux-là, l'exemple de Charles est un encouragement et une invitation à venir prendre leur rang parmi les jeunes qui se préparent sans bruit aux luttes de demain.

REAL.

SAVEZ-VOUS QUE...

Le huitième congrès régional fut tenu à Saint-Pierre-Jolys en 1928.

M. l'abbé Rodolphe Bélanger est un ancien secrétaire du Comité régional.

Les acéjistes suivants ont occupé le poste de président régional: Louis-Philippe Gagnon, Joseph Leblanc, Léon Bruyère et Alfred Doucet.

Quatre des membres actuels du Comité régional sont des anciens membres du Cercle Provencher.

Des Pères Jésuites ont eu la charge d'aumônier régional depuis 1920; ce sont les RR. PP. Gaston Hacault, Guillaume Longpré, Joseph Béliveau et Joseph Beaupré.



NOTES

C'est aux jeunes gens d'acquérir le plein épanouissement de leur personnalité par leur ferveur patiente au travail.

Pour que la société fonctionne normalement, pour qu'elle obtienne tous les bénéfices de l'association, il faut que tout le monde fasse son devoir.

• • •

Officiers du Cercle Notre-Dame-des-Victoires de Laurier: Président, Henri Deremiens; secrétaire, Ovide Berthelette.

• • •

Réunions des cercles: La Vérendrye et Saint-Malo: 1er et 3ème mercredis du mois; Paré et Saint-Adolphe, 1er et 3ème vendredis du mois; Langevin, 2ème et dernier dimanches du mois.

• • •

Le secrétaire régional a en mains des formules d'adhésion et de demande l'affiliation. Les secrétaires des cercles sont priés de s'adresser à lui s'ils ont des nouveaux membres ou s'ils veulent remplir les conditions nécessaires à l'affiliation solennelle des cercles, qui aura lieu au printemps. Nous avons aussi en vente le "Chant l'A.C.J.C. et la "Chanson de l'habitant" à raison de cinq sous. Cette dernière a été composée par notre ami Edmond Préfontaine, de Saint-Pierre-Jolys.

• • •

Un rapport de la séance inter-cercles du Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste, le 27 janvier, sera publié sous peu.

AVANT-GARDES

A Sainte-Agathe

Dans notre dernière page, nous n'avions pu intérer le compte rendu de l'affiliation solennelle de l'avant-garde. Par ailleurs, un excellent rapport a paru dans la Liberté.

Nous étions fiers de nos avant-gardistes, l'après-midi de l'affiliation. La cérémonie s'est déroulée avec un sérieux, un fini et une dignité tout à l'éloge des organisateurs et des membres. Plus d'un coeur fut profondément remué par l'exemple entraînant de nos petits frères. La pureté de votre dévouement, de votre profession de foi solennelle et de votre attachement à l'A.C.J.C. est, sans aucun doute, un gage réconfortant de votre apostolat futur. Une semence jetée en si bonne terre ne peut que produire une récolte abondante.

A tous les avant-gardistes de Sainte-Agathe, l'A.C.J.C. manitobaine ouvre bien grands ses bras et vous souhaite de devenir plus tard de parfaits acéjistes.

1932

Encore une nouvelle année qui vient de commencer, pleine de promesses, de bonheur, de succès, nous l'espérons, pour tous "nos petits amis".

Brièvement, l'on peut dire que la vie est beaucoup ce qu'on la fait. Retenez bien cette vérité. Peut-être elle ne vous saute pas aux yeux, mais vous en saisirez toute la réalité plus tard. Même dès aujourd'hui, vous pouvez constater en bonne partie la véracité de cette remarque.

Dans votre classe, votre village, vous connaissez des garçons qui sont malheureux: ils ne sont pas francs, pas très honnêtes, leur langage est grossier. Ils n'ont pas la confiance de leurs compagnons, des professeurs et des gens respectables. Et quelle est la cause de leur malheur? Tout simplement leurs défauts, qu'ils ne veulent pas corriger.

Au contraire, considérez un garçon laborieux, honnête, franc et sincère, qui a un langage propre. Il est estimé de tout le monde. Ses amis recherchent sa compagnie, les professeurs l'estiment, il se sent heureux parce que son coeur est en paix, parce qu'il fait son devoir.

Pour conclure, on peut dire que le premier est malheureux parce qu'il n'a pas voulu corriger ses défauts, il pousse comme les mauvaises herbes; le second est heureux parce que tous les jours il s'efforce de pratiquer la vertu et de corriger ses défauts.

Ainsi, pour être heureux dans la vie, il faut dès les jeunes années travailler toujours à faire sa vie heureuse et utile. C'est la clef du succès et du bonheur.

A Saint-Jean-Baptiste

Sous l'habile direction de M. l'abbé Adélard Couture, les avant-gardistes de Saint-Jean-Baptiste continuent, avec enthousiasme et succès, leur programme de l'année.

A la séance intercercle de Saint-Jean-Baptiste, quatre membres de l'avant-garde ont présenté un débat. Il a soulevé les applaudissements répétés des plus vieux. Toutes nos félicitations.

Le Carême

Nous sommes déjà rendus au carême. Temps de pénitence, qui effarouche bien du monde et surtout les jeunes. Pourtant l'Eglise le recommande comme une nécessité. Faudrait ajouter qu'il est même plus nécessaire aux jeunes gens. Il est extrêmement formateur. A votre âge, ce que l'Eglise demande, ce ne sont pas les grands jeûnes, le cilice, mais les petits sacrifices, faits chaque jour avec persévérance.

Par exemple, de mieux faire vos devoirs, savoir mieux vos leçons, dire vos prières avec plus d'attention et surtout communier plus souvent.

Ce que l'Eglise demande de vous ce n'est pas d'accomplir des choses extraordinaires, mais de faire parfaitement les choses ordinaires.

Le véritable avant-gardiste

Le véritable avant-gardiste, sur son honneur, s'engage à servir de son mieux Dieu, l'Eglise et la Patrie, à aider son prochain en toutes circonstances et à observer les règlements de son avant-garde.

Raymond BERNIER.

VIE DES CERCLES

Les rapports inondent en ce moment le bureau du chroniqueur! Quel problème pour lui de résumer en un petit espace tout ce qui se fait dans la grande famille acéjiste du Manitoba! Seules les visites des cercles suffiraient pour remplir le coin de votre chroniqueur. N'est-ce pas là un signe que les cercles sont bien en vie? Messieurs les secrétaires méritent donc toutes nos félicitations.

Nos cercles sont en vie. La piété tient une place d'honneur, tous les cercles ayant au moins une communion mensuelle. Plusieurs avant-gardes s'occupent de servir la messe le dimanche; le Cercle Sacré-Coeur nomme deux membres chaque semaine pour servir la basse messe du dimanche.

Comme notre association est une école de formation, l'étude a une part prépondérante après la piété. Les sujets traités sont variés, intéressants et pratiques. Le Communisme, qui est au programme, est étudié sous toutes ses formes: Vue d'ensemble sur la Révolution russe (La Vérendrye), le Communisme en général (Laurier), Origine et Doctrine (Sacré-Coeur), Bolchévisme (Langevin). Les sujets agricoles ont aussi leur place: le Jardin (Saint-Pierre), le Trèfle d'Odeur (Saint-Jean-Baptiste), la Confection du Beurre à la maison (Saint-Jean-Baptiste). Les cercles ne reviennent jamais assez sur les sujets historiques: pour aimer son pays il faut connaître son histoire: La Vérendrye et l'Ouest Canadien (La Vérendrye), La Vérendrye, sa vie (Paré), l'Oeuvre des Canadiens français dans la Confédération (Sacré-Coeur), les Nôtres aux Etats-Unis (Provencher). Les sujets religieux et sociaux sont à l'ordre: Vérité des quatre Evangiles (La Vérendrye), le Blasphème (Langevin), Action Catholique (Saint-Pierre). La variété ne fait pas défaut dans nos cercles: voici encore d'autres sujets: la Musique moderne (Paré), Impressions de voyage dans l'Est (Saint-Jean-Baptiste), Capitalisme (Saint-Pierre), Impressions d'une visite à un autre cercle (Langevin), Edison (Paré).

Et dire que l'action marche bon train! Les nouveaux cercles donnent des parties de cartes pour se ramasser des fonds (Saint-Hyacinthe et Paré), d'autres ont recours aux séances ou à d'autres excellents moyens tels que Laurier (séance), Provencher et Sacré-Coeur (vente de la Liberté).

Dans l'A.C.J.C., on trouve aussi des sports; en voici la preuve. Une ligue de gouret organisée il y a quelques semaines suscite de l'intérêt parmi les différents cercles de Saint-Boniface et de Winnipeg. Quatre équipes se disputent chaque semaine la victoire; ce sont: Juniorat, La Vérendrye (Canadiens), Provencher et Sacré-Coeur. Vu les dépenses qu'occasionnent les voyages en ville, les cercles du dehors n'ont pas pu joindre la ligue. Peut-être lanceront-ils des défis aux gagnants?

Et, chers camarades, je termine ma chronique. Le "Semeur" de ce mois contient un article pris sur la dernière Page de l'A.C.J.C. Vous constaterez avec moi que le Comité central s'intéresse beaucoup à l'Union Régionale de Saint-Boniface. Puissent MM. les secrétaires être toujours aussi fidèles à nous envoyer leurs rapports; la tâche quelquefois ardue du chroniqueur deviendra pour lui un plaisir.

Je profite de l'occasion pour rappeler aux présidents des cercles la réunion des présidents qui aura lieu le 21 de ce mois, celle des aumôniers (car il y en aura une pour les aumôniers) aura lieu le 23.

LE CHRONIQUEUR.

Saumon en conserve de la Colombie-Anglaise

En 1808, quand Simon Fraser, ce hardi explorateur, atteignit la rivière qui porte son nom, il trouva les Indiens occupés à la pêche au saumon. Partout, sur le littoral de la Colombie-Anglaise, des colonies d'Indiens vivaient de saumon, tout comme dans les prairies, les indigènes se nourrissaient de buffles.

Les blancs apprirent des Indiens que le saumon, chaque été, remonte l'océan et se dirige vers les cours d'eau douce, se frayant un chemin à travers les lits de sable et de gravier. Dans ces endroits propices, la femelle creuse un nid peu profond, y dépose ses oeufs; aidée du mâle, tous deux, au moyen de leurs queues et nageoires, couvrent ce nid de sable et de gravier. Ces oeufs prennent 150 jours à éclore; le saumoneau émerge alors et mesure tout juste un pouce.

Etudes scientifiques et observations ont révélé des choses vraiment merveilleuses au sujet de ce poisson. Par l'examen miscroscopique des écailles, dont la croissance ressemble à celle des couches annuelles de bois dans un arbre, on peut indiquer l'âge du saumon, la durée de son stage dans l'eau douce ou dans la mer.

L'habitude qu'a ce poisson de frayer dans les cours d'eau douce prête naturellement à la propagation artificielle. De nombreux incubateurs ont été construits et fonctionnent régulièrement.

Déjà en 1866, les colons préparaient le saumon en conserve pour leur propre usage. En 1876, trois petites manufactures furent établies. Le saumon en conserve devint aussitôt si populaire sur les marchés mondiaux, que les manufactures se multiplièrent. Aujourdh'ui, on en compte soixante-dix de l'Alaska à la frontière internationale.

Les différentes variétés de saumon sont: le "Sockeye", le "Cohoe", le saumon rose, le "Chum" et le "Spring". L'étiquette indique toujours quelle variété contient la boite, de sorte que le client peut commander celle qui lui convient.

Il est reconnu que le poisson d'eau salée aide au maintien de la santé et corrige les défauts de notre régime alimentaire.

Parmi les différents genres de poisson, le saumon en conserve est l'un des plus nutritifs et peut-être le meilleur. Il renferme les divers éléments nécessaires à un aliment complet: vitamines, surtout la plus importante, vitamine D, protéine, minéraux, et assez de nourriture organique pour répondre aux besoins d'énergie du corps humain.

Le marché canadien emploie actuellement une moyenne de 400,000 caisses de saumon par année. Cette petite quantité sera sûrement dépassée à mesure que les qualités nutritives du saumon en conserve seront mieux connues.

Fatigué de manger de la poussière

N'avez-vous jamais remarqué le nuage de poussière qui s'échappe du canal conducteur d'un élévateur lors du chargement d'un char pour le moulin? Si vous passez la main dans le blé et l'examinez, vous y verrez la saleté, les souris, les sauterelles mortes et les mauvaises graines. Une partie de ces déchets peut être éliminée par le crible, mais le grain du blé est recouvert de poils fins auxquels adhèrent la poussière et la saleté. Le criblage n'enlève pas cette saleté. Le blé doit être nettoyé et lavé à l'eau jusqu'à ce qu'il soit propre. Dans ce but, les moulins à farine modernes ont installé à grands frais des laveuses spéciales où des milliers de gallons d'eau sont employés journellement pour garantir la propreté parfaite du blé avant qu'il soit moulu en farine.

Le Gascon. — J'ai vu en Amérique l'enterrement d'un géant! Le cercueil était tellement long qu'on dut attacher trois corbillards ensemble pour l'emporter.

Le Marseillais. — Té, mon bon, j'ai vu mieux que ça en Turquie d'Asie. A un enterrement, le cercueil était si grand, si grand, qu'on n'en voyait pas la fin. C'était la "mer Morte" qu'on enterrait!

VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 FEVRIER 1932 — NUMERO 37

Allons toujours notre petit pas; pourvu que nous ayons l'affection bonne et bien résolue, nous ne pouvons que bien aller.
SAINT FRANCOIS DE SALES.

LA LIBERTÉ

L'oeuvre qui nous sauvera, c'est l'oeuvre des six jours, c'est le travail. Travaillons, travaillons surtout en profondeur.
R. P. LAMARCHE, O.P.

CHEZ NOS COMPATRIOTES DE L'ALBERTA

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta tenait récemment, à Edmonton, son sixième congrès annuel. A cause de la dépression financière, qui oblige nos organisations nationales à comprimer toutes leurs dépenses, pour la première fois le Manitoba n'avait pas envoyé de délégué, (la Saskatchewan avait dû s'abstenir aussi) ce qui prive nos lecteurs des impressions toutes fraiches qu'il n'aurait pas manqué de leur faire connaitre. Mais la *Survivance* nous arrive avec un compte rendu détaillé qui montre bien quelle fut la physionomie de ce congrès. Il suffira d'y glaner ici et là pour avoir une bonne idée du travail qui s'accomplit chez nos compatriotes de l'Alberta.

Les trois provinces de l'Ouest possèdent chacune une association poursuivant des fins identiques, mais avec des moyens un peu différents, selon les exigences locales; aussi leurs congrès ont-ils chacun son cachet spécial. Au Manitoba, où l'*Association d'Education* naquit en pleine tourmente et dut manoeuvrer longtemps avec une extrême prudence, les travaux du congrès se font presque à huis clos, sans aucun apparat et sans la moindre participation des autorités officielles; la discussion roule uniquement sur les problèmes de la situation scolaire. Dans les deux autres provinces, le champ des activités est beaucoup plus large et embrasse toutes les branches de la vie nationale et catholique: colonisation, agriculture, presse, association de jeunesse, etc. C'est ainsi qu'à Edmonton, toute une matinée fut consacrée à l'étude des questions agricoles et que le ministre de l'agriculture lui-même vint adresser la parole aux délégués.

* * *

La participation de personnages officiels est d'ailleurs une caractéristique assez intéressante des congrès de l'Alberta. Au dernier, outre le ministre de l'agriculture, le lieutenant-gouverneur, le premier ministre de la province et le recteur de l'Université furent au nombre des orateurs. L'hon. W.-L. Walsh fit, sur le statut du français au Canada, sur la province de Québec, sur la loyauté des Canadiens français, des déclarations très importantes. Nous tenons à consigner ici ces paroles autorisées:

"*Personne ne peut contredire ce que votre président* (M. le Dr J.-L. Petitclerc) *a dit à propos de la loyauté des Canadiens français à la couronne britannique. C'est un fait reconnu par tout le Canada que Sa Majesté le roi n'a pas de plus fidèles et plus loyaux sujets dans tout l'Empire que les Canadiens français. En effet, un homme politique éminent n'a-t-il pas dit que le dernier coup de canon pour la défense de la couronne britannique au Canada sera tiré par un Canadien français.*

"Québec est le berceau de la race française au Canada, et je n'hésite pas à dire que la province de Québec, par la valeur des hommes qui la dirigent, nous donne à plusieurs points de vue un magnifique exemple à suivre.

"Je ne crois pas qu'il serait inexact de dire que la province de Québec fixe l'attention des autres provinces sur elle à cause de sa saine législation, de l'absence presque complète des troubles sociaux que l'on trouve si souvent dans les autres parties du Dominion.

"Je crois que nous pouvons beaucoup apprendre de la vie politique et sociale de la province de Québec.

. . . .

..."L'Acte de l'Amérique du Nord sanctionné par le parlement anglais en 1867 stipule que la langue française est aussi officielle au Canada que la langue anglaise. Les deux langues, française et anglaise, doivent être considérées comme devant être sur un pied d'égalité. C'est pourquoi, Canadiens français de cette province, en vertu de cette clause de l'Acte de l'Amérique du Nord, vous possédez ce droit que vous avez raison de tant estimer de vous servir de votre langue, droit que bien peu de gens oseraient vous refuser.

"Je sais qu'il y a un grand nombre de personnes qui pensent que ce fut une erreur que, dans une colonie anglaise comme celle du Canada, on ait permis l'usage de deux langues officielles: le français et l'anglais. Je ne vois pas comment le Canada serait plus uni s'il n'y avait qu'une langue officielle de reconnue.

"En tout cas, il est inutile à présent de discuter l'opportunité du bilinguisme au Canada. Quoi qu'il en soit, le bilinguisme est nécessaire et demeurera au Canada en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord qui contient une clause relative à cette question de l'usage du français. D'ailleurs, il faut bien se persuader que l'on n'obtiendrait rien de bon en soulevant cette question du bilinguisme. Elle est réglée et doit demeurer ainsi pour toujours."

* * *

Il est utile que de telles vérités soient rappelées de temps en temps et nous félicitons nos compatriotes de l'Alberta d'avoir fourni à leur sympathique lieutenant-gouverneur l'occasion de se prononcer d'une façon aussi catégorique.

Signalons aussi la part considérable prise dans ce congrès par S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I. Le jeune et actif vicaire apostolique de Grouard a pris la parole à plusieurs reprises; il a insisté sur la nécessité de l'union, du groupement autour de l'Association et du journal, sur le devoir de l'apotolat catholique et français. Les Canadiens français de l'Alberta voient avec fierté dans Mgr Guy un chef alerte et ferme qui appelle la confiance.

Une oeuvre décidément populaire dans les trois provinces, c'est le concours de français. Partout l'on reconnait son importance, l'influence profonde qu'il peut exercer sur les jeunes et la nécessité d'en étendre de plus en plus les bienfaits.

Nos félicitations au Dr J.-L. Petitclerc, qui a été élu pour un quatrième terme président de l'*Association Canadienne-Française de l'Alberta.*

Donatien FREMONT.

La Société Historique Métisse

En réponse aux trois articles où j'ai présenté ma défense contre les accusations sans fondement de la *Société Historique Métisse*, M. Guillaume Charette, son secrétaire, m'adresse une lettre qui ne touche pas à un seul des points en litige et se réduit à une bordée d'injures.

S'il prenait fantaisie à quelqu'un d'aller chez M. Charette et de lui défiler un chapelet d'injures variées et pittoresques, vous devinez comment l'affaire tournerait, — et M. Charette aurait parfaitement raison d'expulser le malotru. Qu'il ne soit donc pas surpris de voir que les colonnes de la *Liberté*, — toujours ouvertes à une dicussion loyale et courtoise, — demeurent fermées aujourd'hui à ses insolences.

Le secrétaire de la *Société Historique Métisse* a complètement perdu de vue l'objet du débat et le texte de la résolution publié dans la *Liberté* du 20 janvier. Nous allons lui en remettre sous les yeux les principaux passages:

"*Les membres de la* Société Historique Métisse *réunis en assemblée ont lu avec la plus grande indignation les calomnies et les insultes tombées de la plume de monsieur Donatien Frémont sur Riel et les Métis et publiées dans les numéros du 9 et du 16 décembre dernier de la* Liberté.

. . . .

"Ils sont surpris de voir que semblables inepties aient été permises dans les colonnes de ce journal.

. . . .

"Le seul point, peut-être, qui pourrait justifier monsieur Frémont d'avoir écrit de telles indignités sur Riel et les Métis, est qu'il soit capable d'en produire toutes les preuves et les membres de cette Société attendent ses preuves sur tous les faits énoncés par M. Frémont et qui sont énumérés ci-dessous:

"1o. Objurgations et menaces du clergé; 2o. Les droits de propriété accordés par télégraphe; 3o. Obstination de Riel; 4o. Les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier; 5o. Apostasie de Riel; 6o. Prise de possession et profanation de l'église de Batoche; 7o. Instauration d'un nouveau culte; 8o. Riel s'installe au confessionnal; 9o. Les pères et les soeurs prisonniers dans le presbytère de Batoche; 10o. Soulèvement des Indiens par Riel; 11o. Soulèvement insensé des Métis.

. . . .

"M. Frémont en a trop dit pour reculer ou tenter de s'esquiver, la preuve complète de ses avancés, c'est ce que tout le monde attend et les membres de la Société Historique Métisse *en particulier.*

"Les Membres de notre Société espèrent que M. Frémont aura le courage de sa responsabilité..."

On m'accordera, j'espère, que *j'ai eu le courage de ma responsabilité*. Je n'ai pas songé à *reculer* ni à *m'esquiver* par de faux fuyants. J'ai accepté le combat sur le terrain même choisi par mes adversaires. Sommé de produire mes preuves à l'appui de mes avancés sur onze points précis, je me suis exécuté sans mauvaise humeur et sans injure à l'adresse de personne.

Je me suis contenté de reproduire des textes authentiques, m'abstenant de tout commentaire personnel. Ce n'est donc plus moi qui suis en cause, mais les témoins que j'ai invoqués: le Père Fourmond, le Père André, Peter Tomkins, George Ness, Charles Nolin, Philippe Garnot, Patrice Fleury, Mgr Grandin, John B. Lash, le Père Végreville.

Si mes preuves sont sans valeur, qu'on le démontre et je me soumettrai sans la moindre hésitation. Si j'ai faussé ou fabriqué des documents, je suis prêt à en accepter les conséquences.

Après avoir fourni au public la justification complète de mes avancés, après avoir fait *ce que tout le monde, et les membres de la* Société Historique Métisse *en particulier, attendait de moi*, j'ai le droit de demander à celle-ci d'en faire autant. Les lois les plus élémentaires de la discussion loyale et le simple souci de son honneur l'obligent à reprendre à son tour chaque point qu'elle m'a mis au défi de prouver et de démontrer mon erreur ou ma mauvaise foi.

Je somme donc respectueusement la *Société Historique Métisse* de prouver:

1o. Que le clergé n'a pas tenté de détourner les Métis de la révolte armée et ne les a pas menacés du refus d'absolution, comme l'affirme le Père Fourmond;

2o. Que le gouvernement n'a pas accordé les *scrips* par télégraphe, comme l'affirme le Père André;

3o. Que les Métis n'ont pas été forcés de prendre les armes et d'apostasier, comme l'affirment Peter Tompkins, George Ness, Charles Nolin, Philippe Garnot et Patrice Fleury;

4o. Que Riel n'a pas apostasié, comme l'affirment le Père Fourmond et Mgr Grandin;

5o. Que l'église de Batoche n'a pas été occupée militairement ni profanée, comme l'affirment George Ness, Peter Tompkins, John B. Lash et Mgr Grandin;

6o. Que Riel n'a pas tenté d'instaurer un nouveau culte, comme l'affirment le Père Fourmond et le Père Végreville;

7o. Que Riel n'a pas confessé, comme le reconnait Mgr Grandin;

8o. Que les pères et les soeurs n'ont pas été prisonniers dans le presbytère de Batoche, comme l'affirment le Père Végreville et le Père Fourmond, et comme l'atteste un ordre du Gouvernement Provisoire;

9o. Que Riel n'a pas soulevé les Indiens, comme l'attestent ses propres écrits.

(Il reste un point sur lequel j'ai plaidé non coupable et un autre pour lequel je n'ai invoqué aucun témoignage, estimant qu'il se prouve de lui-même.)

Voilà ce que *tout le monde attend de la Société Historique Métisse*. Le reste est complètement en dehors de la question.

Les colonnes de la *Liberté* restent ouvertes à M. Guillaume Charette pour le jour où il sera prêt à accepter la discussion franche et loyale, — sans injures inutiles, — de ces neuf points d'histoire qu'il a lui-même jetés dans le débat.

Donatien FREMONT.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de février: Intrépide constance des catholiques dans la foi.

De l'intrépidité dans la foi, Pie XI, le premier, nous donne le plus bel exemple. Ses fières encycliques, sur la question sociale, l'éducation, le mariage, ont proclamé la vérité à travers le monde, qu'elle dût plaire ou non aux ministres, aux grands, aux révolutionnaires, aux jouisseurs.

Pourquoi faut-il que nous rougissions d'être catholiques! Seule, notre foi a produit des saints. Nous sommes 341,430,000. Malgré toutes les persécutions, les tracasseries, les infamies endurées, notre Roi règne depuis vingt fois cent ans. Notre chère Eglise verra la fin du monde: le Christ nous l'a dit: l'enfer ne prévaudrait pas contre notre mère l'Eglise.

Ayons une foi vive. Demandons-la, franche et noble, pour nos gouvernants, notre peuple, nos éducateurs, nos enfants. Donnons l'exemple. Bataille au respect humain. On nous respectera, si nous nous montrons dignes de l'être, par notre fierté religieuse.

Aimons Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette passion au coeur nous donnera l'héroïsme de ces martyrs — devant qui le Mexique a reculé — tombés, il n'y a pas si longtemps encore, en lançant au monde leur cri de ralliement: "Vive le Christ-Roi!"

Intention missionnaire: L'extinction du communisme en Chine.

Pour le trésor du Saint-Père. — Toutes les détresses se tournent vers le Pape, celles de la civilisation aux abois, celles des missions pauvres de tout. Et sur toutes les détresses le Pape lève la main, il bénit, il verse les grâces de Dieu. Jetons nos petites actions dans son grand Trésor; le bon Dieu en centuplera la valeur et le Pape pourra toujours y puiser, toujours lever la main, toujours bénir et sauver.

La Voix du Pape

L'ENCYCLIQUE "LUX VERITATIS"

(Suite)

CYRILLE D'ALEXANDRIE

Il dénonce l'erreur et sollicite le jugement du Saint-Siège

Parmi les adversaires de l'hérésie nestorienne, qui ne manquèrent point dans la capitale même de l'Empire d'Orient, celui qui tenait sans aucun doute le premier rang, homme d'une haute sainteté et vengeur de l'intégrité catholique, c'était Cyrille, patriarche d'Alexandrie. C'est lui, en effet, qui à la première nouvelle de l'enseignement impie de l'évêque de Constantinople, plein de zèle non seulement pour ses fils, mais encore pour tous ses frères qui étaient dans l'erreur, prit la défense intrépide de la foi orthodoxe auprès de ses fidèles, et, dans une lettre adressée à Nestorius, s'efforça avec une fraternelle charité de le ramener à la norme de la vérité catholique.

Mais cet effort charitable fut inutile par suite de l'obstination indomptable de Nestorius. Alors Cyrille, à la fois parfaitement informé et invincible défenseur de l'autorité de l'Eglise romaine ne voulut pas lui-même pousser plus loin la discussion et porter une sentence dans une cause aussi grave avant d'avoir sollicité et obtenu le jugement du Siège Apostolique.

C'est pourquoi il envoya au "Très Saint" et au "Père très aimé de Dieu, Célestin", une lettre pleine de déférence dans laquelle, comme un fils, il disait entre autres choses: "L'antique coutume des Eglises me pousse à communiquer ces choses à Votre Sainteté"; "Nous n'avons pas voulu abandonner sa communion avant de manifester toutes ces choses à votre piété. Daignez donc nous faire connaitre ce qui vous en semble et nous dire si nous devons communier avec lui ou déclarer ouvertement que personne ne peut garder la communion avec un homme qui a une telle croyance et professe un tel enseignement. La volonté de Votre Sainteté et votre jugement sur cette cause doivent donc être très clairement exprimés aux très pieux et très religieux évêques de la Macédoine et aux évêques de tout l'Orient".

Nestorius, de son côté, n'ignorait pas non plus l'autorité suprême de l'évêque de Rome sur l'Eglise universelle. Si bien que plus d'une fois il écrivit à Célestin, s'efforçant de lui prouver le bien fondé de sa doctrine, de le gagner et de se concilier sa faveur. Ce fut en vain, car les écrits même de l'héréiarque contenaient de graves erreurs.

Le Pape Célestin, en tant que Chef de l'Eglise universelle, met Nestorius en demeure de se rétracter

Celui qui occupait alors le Siège Apostolique les discerna immédiatement et clairement, et sans retard prit les moyens nécessaires à la guérison. Afin d'éviter qu'une hésitation n'aggravât la peste de l'hérésie, juridiquement un synode les examina, les condamna solennellement et décréta que tous les condamnassent également. Et à ce propos nous voulons, Vénérables Frères, que vous observiez attentivement comment, en cette cause, la façon d'agir du Pontife romain diffère de celle de l'évêque d'Alexandrie.

Celui-ci, en effet, bien qu'il eût obtenu le Siège qui dans l'Eglise orientale passe pour le premier, ne voulut pas cependant, comme nous l'avons dit, trancher de lui-même une controverse très grave relative à la foi catholique avant de connaitre entièrement sur ce point, la pensée du Siège Apostolique.

Célestin, au contraire, au synode réuni à Rome, et après une étude approfondie de la question, en vertu de sa suprême et absolue autorité sur le troupeau tout entier du Seigneur, décréta et promulgua solennellement ce qui suit au sujet de l'évêque de Constantinople et de sa doctrine: "Sache donc clairement, écrit-il à Nestorius, que Notre jugement est le suivant: Si tu ne prêches pas au sujet de notre Christ Dieu ce qu'enseignent l'Eglise romaine, celle d'Alexandrie et l'Eglise catholique universelle, comme l'a enseigné aussi excellemment jusqu'à toi l'Eglise très sainte de la ville de Constantinople, et si tu ne condamnes pas, par une confession publique et écrite, dans un délai de dix jours à compter du jour où cet avis te sera notifié, cette nouvelle et perfide doctrine qui tend à séparer ce que les vénérables Ecritures ont uni, sache que tu es rejeté de l'Eglise catholique universelle.

"Nous faisons parvenir, par l'intermédiaire de Notre fils le diacre Posidonius, mentionné ci-dessus, cet énoncé de Notre jugement sur toi, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent à Notre saint collègue l'évêque de la ville d'Alexandrie déjà désigné, qui Nous a pleinement renseigné sur ce litige, afin qu'en Notre nom il agisse et te fasse connaitre à toi ainsi qu'à tous les frères ce que Nous avons décidé, car tous doivent être informés chaque fois, qu'il s'agit de l'intérêt général."

Cyrille est chargé d'assurer l'exécution de la sentence

Cette sentence, le Pontife romain ordonna au patriarche d'Alexandrie d'en assurer l'exécution par ces graves paroles: "En vertu donc de l'autorité que tu détiens de Notre siège, et en Notre nom, fais exécuter en toute rigueur la sentence suivante qui est la nôtre, à savoir que dans un délai de dix jours à partir du présent avis il doit condamner dans une confession écrite ses prédications erronées et confirmer qu'il professe au sujet de la naissance de notre Christ-Dieu la doctrine qui est celle de l'Eglise romaine, celle de l'Eglise de ta sainteté et celle de la piété universelle; et s'il n'obéit pas, qu'il sache que ta sainteté, chargée de gouverner cette Eglise, l'exclura sans tarder de la façon la plus absolue de notre communion".

Le Concile ayant eu à juger après le Pape, il ne s'ensuit pas que son pouvoir fut supérieur

Cependant, plusieurs auteurs anciens et modernes, comme pour éluder l'autorité si probante des documents que Nous avons rapportés, ont formulé leur opinion sur toute cette affaire, non sans manifester souvent une orgueilleuse suffisance. Admettons, prétendent-ils inconsidérément, que le Pontife romain ait formulé un jugement péremptoire et absolu, que l'évêque d'Alexandrie provoqua, à cause de son opposition à Nestorius, et s'appropria si volontiers; il n'en reste pas moins vrai que le Concile, réuni postérieurement à Ephèse, jugea, à nouveau et totalement, une cause déjà jugée et pleinement condamnée par le Siège Apostolique, et qu'il décida de sa suprême et propre autorité ce que chacun devait penser de cette affaire. D'où ils estiment pouvoir conclure que le Concile oecuménique jouit en tout de droits plus grands et plus puissants que l'évêque de Rome.

Mais il n'est personne qui ne voie — s'il considère les faits et les documents écrits en historien et avec l'esprit entièrement dégagé d'opinions préconçues — que c'est là émettre un jugement erroné et avancer des choses fausses sous une apparence de vérité.

La réunion du Concile a maintenu intacte l'autorité du Pape

a) En le convoquant l'Empereur ignorait que Célestin eut statué

Il faut, en effet, remarquer premièrement que lorsque l'empereur Théodose, agissant également au nom de son collègue Valentinien, convoqua le Concile oecuménique, la sentence de Célestin n'était pas encore parvenue à Constantinople, et qu'elle n'y était donc nullement connue.

b) Le Concile n'a pas eu lieu contre le gré du Pape, et celui-ci au surplus déclara maintenir sa décision

En second lieu, lorsque Célestin apprit que le Concile d'Ephèse allait se réunir sur l'ordre des empereurs, il ne manifesta aucun sentiment d'opposition; au contraire, il envoya des lettres à Théodose et à l'évêque d'Alexandrie, approuvant ainsi le projet; de plus il choisit et envoya ses légats, qui devraient présider le Concile, c'est-à-dire le patriarche Cyrille, les évêques Arcadius et Projectus, et le prêtre Philippe. Mais, en agissant ainsi, le Pontife romain n'abandonne pas le jugement de l'affaire au Concile, comme s'il s'agissait d'une question non encore jugée, mais il maintient au contraire, suivant ses propres termes, "la décision prise antérieurement par Nous"; il confie l'exécution de la sentence portée par lui-même aux Pères du Concile, leur demandant d'unir leurs conseils et leurs prières à Dieu pour ramener, si faire se peut, à l'unité de la foi l'évêque égaré du siège de Constantinople.

c) A Cyrille il donna même des instructions sur les modalités d'exécution de la sentence

A Cyrille qui demandait au Pontife comment il devait se comporter dans cette affaire, c'est-à-dire "si le saint Concile devrait recevoir cet homme au cas où il regretterait ses prédications; et si, le temps écoulé, la sentence récemment portée gardait son efficacité", Célestin écrivit: "Il appartient à ta Sainteté, d'accord avec le vénérable Concile des Pères, de réprimer les troubles suscités dans l'Eglise et de Nous faire savoir, que, Dieu aidant, l'affaire s'est terminée avec la correction voulue. Pour Nous, Nous ne dirons pas que Nous avons été absent du Concile, Nous ne pouvons, en effet, en quelque lieu que nous soyons, ne pas être auprès de ceux auxquels la même foi Nous unit... Nous sommes là-bas, parce que Nous pensons à ce qu'on y discute dans l'intérêt de tous; Nous accomplissons en esprit ce que l'on ne Nous voit pas faire corporellement. Je me préoccupe de la tranquillité catholique, je me préoccupe de celui qui va périr, il suffit qu'il avoue sa maladie, Nous parlons ainsi afin qu'on ne croie pas que Nous voulons faire défaut à celui qui veut se corriger... Qu'il constate que Nous ne mettons aucune hâte à verser le sang, puisqu'il a connaissance d'un remède propre à le guérir."

d) A ses légats il ordonna de maintenir intacts les droits divins du Siège romain

Ces paroles attestent excellemment l'esprit paternel de Célestin et son désir le plus ardent de voir luire pour les yeux aveuglés la lumière de la foi, et l'Eglise réjouie par le retour des égarés. Cependant les prescriptions qu'il donna à ses légats à leur départ pour Ephèse, démontrent clairement avec quel souci et avec quelle sollicitude le Pontife ordonna de maintenir intacts les droits divins du Siège romain. Il leur recommanda, en effet, entre autres:

"Nous vous ordonnons de maintenir l'autorité du Siège Apostolique, car les instructions qui vous ont été données veulent que vous soyez présents au Concile et que, si l'on en vient à la discussion, vous jugiez vous-mêmes la discussion et ne subissiez pas la contradiction."

e) Et les légats proclamèrent avec force la primauté de l'Eglise romaine

Telle fut bien la conduite des légats, avec le plein consentement des Pères du Concile. Observant, en effet, avec autant de fidélité que de fermeté les ordres très formels du Pontife, ils demandèrent, en arrivant à Ephèse, alors que la première session était déjà terminée, qu'on leur remît tout ce qui avait été décrété au cours de cette précédente session, afin de la confirmer et ratifier au nom du Siège Apostolique: "Nous demandons que vous nous exposiez ce qui a été fait avant notre arrivée dans cette sainte assemblée, afin que nous le confirmions également suivant la volonté de notre bienheureux Pape et en présence des membres de ce saint Concile."

De plus, le prêtre Philippe, en présence de tout le Concile, prononça la fameuse déclaration sur la primauté de l'Eglise romaine, que reproduit la Constitution dogmatique, elle-même "Pastor aeternus" du Concile du Vatican.

En voici les termes: "Personne ne met en doute, bien plus, tous les siècles savent que le très bienheureux Pierre, prince et chef des Apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Eglise catholique, a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur du genre humain, les clefs, et que c'est à lui qu'a été donné le pouvoir de délier et de lier les péchés, à lui qui a vécu jusqu'à ce jour et vit toujours dans ses successeurs et exerce le pouvoir de juger."

(A suivre)



TROIS-RIVIERES. — Joseph Marchaud a expié, vendredi matin, sur l'échafaud, le double meurtre du vieillard Jean-Baptiste Bellerose et de sa nièce, Antoinette Bellerose, perpétré dans la nuit du 21 au 22 mai 1931, à Nicolet.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

M. l'abbé Lizotte, chapelain au Sanatorium, a été transporté à l'hôpital et a reçu les derniers sacrements. M. Lizotte reposait mieux, aux dernières nouvelles.

L'examen des jeunes prêtres aura lieu le mercredi 17 courant, à l'archevêché. Cet examen a lieu deux fois l'an.

A la Cathédrale

Le mercredi des cendres, la sainte messe aura lieu à 9 h. Le soir, il y aura exercice à 7 h. 30. Comme par les années passées, les exercices du carême auront lieu dans l'ordre suivant: lundi soir ,heure d'adoration; mercredi soir sermon et prières; vendredi soir, chemin de la croix.

Mgr le Curé a engagé ses paroissiens à entrer dans le saint esprit du carême et à éviter les amusements coupables. Monseigneur s'est élevé avec éloquence contre le laisser-aller actuel dans les plaisirs, modes, soirées. Il a rappelé les grands devoirs chrétiens de pénitence, de modestie, de fuite des occasions.

A l'hôtel de ville

Le maire n'est pas encore de retour. Les nouvelles qu'on en a reçues sont excellentes et son état de santé s'est bien amélioré.

Le Conseil a nommé MM. Leslie, Murchison et d'Eschambault pour représenter la ville dans une délégation auprès du gouvernement. Le but est d'obtenir un octroi en faveur de la construction d'une école au Norwood. La commission scolaire du Norwood s'unira à la députation municipale.

Le Conseil de ville est à étudier un projet d'envoyer les célibataires sans travail sur des fermes. Le gouvernement paie $5.00 au travailleur par mois et $5.00 au fermier. La contribution de la ville est de $2.50 par mois.

Société Saint-Jean-Baptiste

M. le président de la Société Saint-Jean-Baptiste a donné, la semaine dernière, un résumé bref de l'assemblée annuelle. Nous croyons intéresser le public en donnant aujourd'hui les grandes lignes du programme que la Société se propose d'exécuter cette année.

On prépare pour ce jour mémorable des fêtes grandioses. Il est très important que le 60ème anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste et l'arrivée de P. de La Vérendrye dans l'Ouest soient commémorés de façon remarquable.

Nous aurons la fête religieuse; le matin, messe et sermon de circonstance; dans l'après-midi, grand piquenique. Le comité en charge ne négligera rien pour que les amusements soient nombreux et variés. Un banquet terminera cette journée, et nous aurons le plaisir d'entendre pendant la soirée des orateurs de chez nous... et d'ailleurs.

Nous espérons que notre bonne population de Saint-Boniface commencera dès maintenant d'attiser le feu de son patriotisme, afin qu'au grand jour de la célébration, ce feu brûle d'une belle flamme chaude et réconfortante.

LE SECRETAIRE.

A.F.A.C.C.

Le jeudi 11 février, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, il y aura conférence par le R. P. Schelpe, S.J.

Ce même soir, de 7 h. 30 à 8 h. 15, réception aux salons du couvent en l'honneur de Rév. Mère Jean-Gualbert, assistante générale, de passage au Manitoba. A cette occasion, Mme Y. Bonin présentera à la Rév. Mère les voeux des anciennes, ainsi qu'une gerbe de roses.

Toutes les anciennes sont cordialement invitées à venir saluer la Rév. Mère Jean-Gualbert.

Le mercredi 10, réunion du cercle de couture. Les dames et demoiselles commenceront, à cette séance, des objets de fantaisie qui, plus tard, seront mis en vente au profit des pauvres.

Mesdames et Mesdemoiselles, venez donc nombreuses encourager notre oeuvre.

M. COSSETTE,
Secrétaire.

Décès de Mlle Anna Lavoie

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Anna Lavoie, fille du major et de Mme J.-C. Lavoie, 138, rue Kitson, Norwood, décédée mardi matin. La défunte était âgée de 19 ans. Ses funérailles auront lieu jeudi, à 9 h., à la cathédrale de Saint-Boniface.

Nos sincères sympathies aux parents éprouvés.

Cercle Sainte-Elisabeth

Nous remercions sincèrement Mmes Côté et Lafrance qui ont bien voulu encore une fois se dévouer dans l'organisation de la dernière partie de cartes, tous ceux qui leur ont prêté main-forte, les généreux et fidèles assistants et tous les donateurs de prix ou autres choses.

Voici la liste des gagnants: chez les dames, 1er prix, don de Mme H. Lacerte, gagné par Mme E. Lane; 2ème prix, don de Mme Montcalm, gagné par Mme J.-A. Rodrigue; 3ème prix, dont de Mme A. Lemay, gagné par Mlle D. Robert. Chez les messieurs: 1r prix, don de Mme Jos. Desjardins, gagné par M. Ch. Charbonneau; 2ème prix, don de Mme C. d'Eschambault, gagné par M. F. Laurin; 3ème prix, don d'un ami, gagné par M. F. Pétrin. Prix d'entrée, don de Mme J.-C. Davis, gagné par Mme Pèlerin.

On nous prie d'annoncer que la troisième partie de cartes aura lieu le 25 courant. Sans vouloir dédaigner le résultat plutôt mince de la dernière soirée, nous souhaitons cependant qu'on ne se décourage pas, si près de la fin!...

A. G.-RAYMOND.

Séance à l'Académie Provencher

Les élèves de l'Académie Provencher donneront une séance récréative et musicale, le vendredi 12 février, dans la salle de l'Académie, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault. Le programme sera comme suit:

"Le Page d'Henri IV", opérette en un acte d'Auguste Thibault.

"Peanuts and Pennies", comédie musicale en trois actes de L.-O. Wallace.

Les billets sont en vente à l'Académie à raison de 35 sous, 25 sous et 10 sous. Rideau à 8 h. 30 précises.

Le sport

Ligue de gouret Inter-A.C.J.C.

Dimanche, profitant de l'absence des collégiens, alors en congé, nos équipes Sacré-Coeur et des Canadiens se rencontraient sur leur glace. Les deux équipes semblaient, dès le début, fermement décidées à remporter la victoire, d'autant que pour toutes deux chaque partie est en quelque sorte décisive, puisque les finales viennent maintenant rapidement. Et la joute fut réellement serrée de part et d'autre.

Résultat de la Ligue à date:

	G.	P.	E.	Pts
Juniorat	3	0	1	7
Collège	1	2	2	4
Canadiens	1	2	1	3
Sacré-Coeur	1	2	0	2

* * *

A Saint-Norbert, le jeudi 11 février, à 8 h. 30, joute de hockey entre les clubs Letellier et Saint-Norbert pour le trophée Tip-Top.

LA VIE AU COLLÈGE

Mardi dernier, nos collégiens rencontraient les junioristes dans la seconde partie de gouret de la ligue Inter-A.C.J.C. On se rappelle que la première rencontre de ces deux équipes s'était terminée par une partie nulle. La partie de l'autre jour fut vivante et pleine d'intérêt, dès que nos collégiens eurent mis de côté une certaine apathie qui les paralysa durant la première période. Mais ce réveil arriva malheureusement trop tard: les junioristes avaient déjà compté un point, et nos collégiens eurent beau redoubler d'efforts, ce fut peine perdue; tout venait se briser, efforts et gourets, contre la puissante défense du Juniorat. Le Juniorat se trouve ainsi à s'être pratiquement assuré une place dans les finales de la ligue. Mais les collégiens sont bien résolus dorénavant à se réveiller à temps; et puisqu'il est maintenant trop tard pour arriver en première place, ils veulent ne pas se laisser déloger facilement de la seconde. Ils n'ont plus qu'une partie à jouer, dimanche prochain, contre la puissante équipe du Sacré-Coeur, qui les vainquit l'autre jour par un résultat de 2 à 0.

Dimanche prochain aussi commencera une série de parties entre les "Midgets" de Cathédrale et ceux du Collège: l'enjeu de ces parties est la coupe de la Ligue paroissiale, que nous avons détenue durant un an.

PETITES NOTES

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Ulric Bélanger a été élevé à la charge de gérant et inspecteur pour la Compagnie Générale Transatlantique (Ligne Française) pour l'Ouest. Son bureau est maintenant au numéro 470, rue Main, en face de la Banque Canadienne Nationale.

* * *

La Buanderie Spick-and-Span vient d'ouvrir ses portes sur la rue La Vérendrye, avec un outillage des plus modernes. Cette nouvelle buanderie occupe l'ancien établissement de la Modern Dairy.

Mariages

Le 27 janvier — Eugène Allard, fils d'Amable Allard et d'Eléonore Riel, et Emma Manaigre, fille d'Onésime Manaigre et de Georgianna Dufault.

Le 3 février — Alexandre Parisien, fils de Roger Parisien et de Marie Laramée, de Saint-Adolphe, et Béatrix-Mary Fielder, fille d'Horace Fielder et de Jennie Cook, de Londres, Angleterre.

Baptêmes

Le 25 janvier — Jeanne-Loretta-Denise, née le 16, enfant de Joseph Marshall et d'Aldéa Guenette. Parran et marraine: Onésime Guenette et son épouse, née Anna Berthelette.

Le 31 janvier — Elisabeth-Joan-Gwendolyne, née le 12, enfant d'Ollivier Gosselin et de Margaret Watson. Parrain et marraine: Charles Lane et son épouse, née Gwendolyne Desmond.

Le 31 janvier — Eva-Joan, née le 21 décembre 1931, enfant de Hugh McGavin et d'Elizabeth Fedronka, de Gretna, Man. Parrain, Roméo Pelletier; marraine, Thérèse Greville.

Le 4 février — Joseph-Edgar-Gérald, né le 31 janvier, enfant d'Achille Freynet et d'Alexina Therrien, de Sandilands. Parrain, Joseph Therrien; marraine, Elodie Freynet.

Le 7 février — Jean-Armand, né le 4 janvier, enfant d'Armand Cannajou et d'Augustine Hulin. Parrain, Alphonse Colliou; marraine, Flora Lespérance.

Le 7 février — Joseph-Gérard-Henri, né le 5, enfant de Gilles Raiche et de Remé Dufault. Parrain, Joseph Dufault; marraine, Henriette Bruneteau.

Le 7 février — Marie-Alice-Agnès, née le 30 janvier, enfant de Wilfrid Boivin et de Marie-Louise d'Argis. Parrain, Venant Leboeuf; marraine, Mme François d'Argis.

Sépultures

Le 1er février — Victoria Salywick, épouse de M. Boitson, décédée à l'Hospice Taché, le 29 janvier, âgée de 68 ans.

Le 3 février — Mary-Olivine-Myrna, enfant de Yipp You Long et d'Ida Sauvé, décédée le 3, âgée d'un mois.

Le Congrès Eucharistique de Dublin

On sait que le Congrès Eucharistique de Dublin aura lieu cette année du 19 au 26 juin. Le "Devoir", de Montréal, qui a obtenu tant de succès avec les voyages organisés lors des Congrès de Chicago, de Sydney et de Carthage, organise encore le voyage de Dublin, en collaboration avec la "Liberté", le "Droit" et l'"Evangéline". Les voyageurs visiteront à cette occasion l'Irlande au complet, l'Ecosse et l'Angleterre, puis la France (Lisieux, Lourdes et Paris), l'Allemagne du Rhin, la Suisse et enfin l'Italie avec Rome, où les attendent les bénédictions du Souverain Pontife. Six itinéraires au choix en trois classes différentes.

Demandez à la Liberté le livret illustré donnant tous les détails du voyage.

Le juge Locke meurt à Vancouver

S. H. le juge Corbet Locke, pendant plusieurs années juge du district judiciaire du sud de la province, est décédé à Vancouver lundi matin, âgé de 78 ans.

Né à Barrie, Ont., le 9 février 1854, il vint au Manitoba en 1882, s'établit à Nelson, et plus tard à Morden, où il demeura près de cinquante ans. Cinq fils et trois filles lui survivent.

Un oeuf vu scientifiquement

Des savants ont exploré un oeuf au moyen du microscope et de l'éprouvette pour voir quelle est sa composition. Voici ce qu'ils ont trouvé: eau, 65.5 pour cent; protéine, 11.9 pour cent; gras, 9.3 p. c.; matières minérales, 9 p. c.; déchets, coque, etc., 11.2 p. c. La partie comestible contient 73.7 pour cent d'eau; 13.4 pour cent de protéine; 10.5 pour cent de matière grasse; 1 pour cent de matières minérales; et 1.4 pour cent d'autres éléments. Parmi les matières minérales que renferme l'oeuf il y a du fer, de la chaux, du phosphore, du soufre, du magnésium et des traces d'autres minéraux; outre ces minéraux, ou plutôt par suite de leur présence, il existe une bonne quantité de ces éléments organiques que l'on appelle vitamines.

Critique d'art

Un célèbre sculpteur reçoit un jour, dans son atelier, la visite d'une dame plus riche en écus qu'en esprit.

— Comment dond faites-vous, cher maître, lui demande-t-elle après s'être répandue en éloges de toutes sortes, comment donc faites-vous pour produire de pareils chefs-d'oeuvre?

— C'est bien simple, chère Madame, répond le sculpteur; je prends un morceau de marbre et j'enlève tout ce qu'il y a de trop.

Le Coin des Enfants

NOS AMIS LES OISEAUX

Mes chers petits-enfants,

Un grand nombre de bourgeons ont éclaté sous le chaud soleil de janvier; pourvu qu'ils ne gèlent pas maintenant! Cela fait songer, n'est-ce pas, au printemps qui s'en vient, à la chanson des nids qui, bientôt, emplira jardins et bosquets.

Au cours de l'hiver, nous avons vu deux magnifiques Gros-becs des Pins (Pine Grosbeaks). Perchés, immobiles, sur des branches recouvertes de givre, on aurait dit deux roses tardives d'automne attendant d'être cueillies. Ces oiseaux au plumage rose rouge, ailes grises rayées blanc, queue gris-brun, huit pouces de longueur, sont peu craintifs et faciles à capturer. La femelle est d'un gris mat, tête et croupion jaunes. Ils habitent surtout les conifères, mais ceux-ci, tous deux mâles, prenaient un bain de soleil sur une branche du saule. Les Gros-becs des Pins s'appellent aussi Bouvreuils et mes petits amis de Saint-Léon m'en ont déjà signalé dans leur localité.

Parmi les oiseaux qui affrontent les rigueurs de notre hiver, mentionnons le beau Geai bleu, la sautillante Mésange à tête noire (Black-capped Chickadee), la Sittelle de la Caroline (White-breasted Nuthatch), le Jaseur de Bohème (Bohemian Waxwing), les Sizerins (Redpolls), Gros-bec à couronne noire (Evening Grossbeak), Plectrophane des Neiges (Snow Bunting), Pic Chevelu (Hairy Woodpecker), Pic minule (Downy Woodpecker), tous d'une rare beauté, et nos gentils moineaux piailleurs.

Y en a-t-il que vous ayez vus ou observés? Vite, faites-moi part de tous ces détails précieux.

Voici le moment de fabriquer vos maisons pour oiseaux. Ces "nichoirs" ne sont guère compliqués et peuvent avoir une forme quelconque. (On se sert même de boîtes percées d'un petit trou arrondi ou d'ustensiles désaffectés, boîtes de conserve, vieilles bouilloires). Il est simplement indispensable que le toit soit étanche.

N'oubliez pas "un petit balcon" pour que les locataires de la maison puissent y poser leurs pattes...

Fabriquer ainsi des maisonnettes pour oiseaux vaut mieux que d'imiter les gamins qui grimpent aux arbres pour en dénicher le plus possible.

Chaque fois que vous en avez l'occasion, mes petits amis, prenez la défense de ces hôtes ailés qui vous ressemblent par leur grâce, leur faiblesse, leur gaieté.

MÈRE-GRAND.

NOTE — On peut se procurer gratuitement les brochures françaises suivantes: "L'Art d'attirer les Oiseaux" et "Maisons d'Oiseaux et leurs occupants", en s'adressant à M. J.-B. Harkin, Commissaire des Parcs Nationaux, Ministère de l'Intérieur, Ottawa.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

11 février

Solange Dionne, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 15 ans.

Laurette Hogue, Saint-François-Xavier, 14 ans.

Raymond Scalzo, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, 9 ans.

Henri Firmin, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, 7 ans.

12 février

Laura Todd, Saint-François-Xavier, 13 ans.

Pierre Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, 9 ans.

Arthur Marcotte, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 12 ans.

Adélina Aubertin, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, 13 ans.

13 février

Sylva Landry, Saint-Norbert.

Martial Fouasse, Notre-Dame-de-Lourdes, 13 ans.

14 février

Gertrude Tétreault, La Broquerie, 10 ans.

Lucile Tétreault, La Broquerie, 10 ans.

Andréa de la Barrière, Transcona, 12 ans.

Alphéda Lord, La Broquerie, 11 ans.

Laurent Allard, Marquette, 14 ans.

15 février

Georgette Lis, Transcona, 8 ans.

Simone Plante, Transcona, 12 ans.

Edmond Coulombe, Fannystelle, 9 ans.

Joseph Bélanger, Transcona, 13 ans.

16 février

Alice English, Transcona, 12 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

UN PETIT MOT...

A mesure qu'augmente notre belle famille du "Coin", le coeur de Mère-Grand se dilate. "Chacun en a sa part et tous l'ont en entier." Ne craignez donc pas qu'il n'y ait plus de place pour les nouveaux, comme me l'écrit l'un d'entre vous; venez nombreux, chers enfants, égayer notre page et réjouir votre vieille amie. Un chaud merci à tous pour les mots sympathiques et la vibrante affection.

Nous voici déjà dans le saint temps du carême. Que ferons-nous cette année pour le bon Jésus? Oh! j'ai trouvé: un petit sacrifice tous les jours. "Rien que cela, me direz-vous?" — Oui, mes chéris, mais, nous y serons bien fidèles pendant quarante jours. Faire un sacrifice, c'est accomplir une action qu'on préférerait ne pas faire. Vous êtes confortablemnt assis, vous cédez votre place à papa ou à maman. Il n'y a là, rien d'héroïque, il y a cependant un sacrifice, et ce sacrifice — les plus généreux le multiplieront — vous l'offrirez tous les soirs au Sacré-Coeur pour vous bien préparer aux fêtes pascales. Avez-vous fait votre petit sacrifice aujourd'hui?

Deux petites amies de St-Malo, à qui j'ai adressé en décembre des boîtes de jouets et de vêtements, seraient bien aimables de m'en accuser réception.

Je suis sûre que ma petite Léa se rétablit rapidement, grâce aux bons soins de sa maman.

Dollard Lemieux, Elianne Nivon, Odile Labossière, Marcel Champagne, école Richard, Somerset; Mariette Leclaire, Saint-Norbert; Maria Préfontaine, Laura Todd, Maria Dionne, Ida Todd, Léa McCaughan, Charles Préfontaine, Georges Lamothe, René Breland, Wilfrid Morin, Saint-François-Xavier; Léa Therrien, Lorette; May Guichon, Gabrielle Trudeau, Armelle Lacroix, Edouard Lacroix, Maurice et Albert Lacroix, école de l'Ile-de-Chênes; Marie-Josèphe Marcotte, Saint-Malo; Eugène Perron, Sainte-Anne-des-Chênes.

MÈRE-GRAND.

L'amour maternel chez les oiseaux

J'ai été témoin du courage d'une jeune mère fauvette. Elle avait bâti son nid dans un buisson à la hauteur du regard. Le père et la mère, selon la coutume de ces jolis oiseaux, se tenaient tour à tour sur le nid pour couver les oeufs. Or, si je m'approchais au moment où le mâle était gardien, il s'enfuyait dans les branches supérieures, volant, criant, s'agitant, mais il s'enfuyait.

Etait-ce la femelle, au contraire, elle restait, je voyais son petit coeur battre sous ses plumes, son oeil noir s'arrondir et briller de frayeur, il y avait certainement là un sentiment. Il y avait vaillance puisqu'il y avait peur. Il y avait dévouement puisqu'il y avait sacrifice.

Par l'amour maternel, l'animal touche presque à la nature humaine.

Ernest LEGOUVE.

Conte

LA BOSSE

Une grande peine a envahi le coeur de Trott. On ne l'aime plus du tout. Trott a le coeur très lourd, comme quand il a mangé trop de tarte aux pommes...

Et aujourd'hui, tout est allé plus mal que jamais. Ce matin, Trott prenait sa leçon avec Mademoiselle, et il était un peu grognon. Alors, quoiqu'il soit très poli d'habitude, il lui a dit un mot qui ne l'était pas tout à fait. Et papa, qui entrait, l'a entendu. Trott a été privé de dessert. Il y avait de la crème fouettée.

Après le déjeuner, Trott était pressé de se dégourdir les jambes. Il s'est précipité hors de la salle à manger en lançant bien fort la porte derrière lui pour la fermer. La petite soeur s'est réveillée et a hurlé! Maman a dit: "Que ce Trott est insupportable!"

Ce soir, en rentrant de la promenade, il faisait presque nuit. Trott a voulu aller trouver sa maman et s'asseoir, comme il fait d'habitude, sur son petit fauteuil, à côté de la chaise longue. Et voilà qu'à sa place, il y avait Lucette dans son moïse. Et maman était si occupée à lui faire des mines, qu'elle a à peine donné à Trott un baiser très leste. Alors, Trott a eu très froid dans le coeur et est allé s'asseoir tout seul près de la fenêtre, à regarder la nuit descendre lentement sur le jardin.

Puis papa est entré. Il s'est mis près de la petite et a dit à Trott: "Tiens, tu boudes, mon garçon?" et s'est mis à bavarder avc maman pardessus le poupon, qui tenait son doigt. Et Trott s'est rencogné dans son coin, et sa mélancolie s'est faite plus noire. C'est sûr maintenant, tout à fait sûr, qu'on ne l'aime plus... Que faire? Dire qu'autrefois on l'aimait tant, tant! Et quand il a été malade, c'est comme si on l'avait aimé plus encore. Est-ce que si Trott était malade maintenant, peut-être que?...

C'est une idée. On a emporté Bébé. Personne ne regarde. Papa et maman parlent à mi-voix. D'un bond, Trott est debout sur sa chaise, il appuie ses deux mains sur le dossier et donne une bonne poussée. La chaise s'écroule avec un fracas épouvantable, et Trott roule sur le plancher au milieu de la chambre.

Maman pousse un cri perçant. Papa se précipite vers Trott, le relève et se dépêche de regarder son front. Mais maman veut l'avoir à elle; elle s'empare de lui, le dorlote, le caresse, l'appelle son cher petit maladroit. Trott pleure de joie et de douleur, car il a une belle bosse au front.

— Comment as-tu donc fait pour te jeter par terre, mon pauvre bonhomme?

Trott ne peut pas répondre. Il pleure trop. Enfin, il articule entre deux sanglots:

— Je... je l'ai fait exprès.

Papa et maman se regardent avec stupeur. Qu'est-ce que ça veut dire?

Trott explique. Il a voulu savoir si sa maman et son papa ne l'aimaient plus du tout. Il sait bien qu'on ne peut pas l'aimer, lui qui est vieux, comme sa petite soeur, qui est neuve. Mais il croyait qu'on pouvait tout de même l'aimer encore un peu. Il voulait savoir. Alors, maintenant, il est bien content, bien content.

Maman passe un bras autour du cou de Trott et lui tamponne les yeux. Papa lui tient les mains dans les siennes. Ils sourient tous deux, mais avec un sourire particulier, encore plus tendre. Et une musique de paroles très douces vient caresser les oreilles et le coeur de Trott. Et il apprend une nouvelle étonnante. Il paraît qu'on l'aime tout autant qu'avant et même tout autant que Lucette. Elle n'a pas de force. Alors, il faut veiller sur elle. Tandis que Trott est un grand garçon; mais on l'aime tout autant, bien sûr, tout autant. Papa soulève son petit garçon dans ses bras, lui plante un gros baiser sur chaque joue, et interroge, le regardant bien en face:

— On est consolé, maintenant, mon bonhomme?

Et Trott répond, les yeux rouges encore et la figure souriante:

— Oh! oui, mais tout de même, je suis bien content que je me sois fait une grosse bosse.

André LICHTENBERGER.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-François-Xavier,
3 janvier 1932

Bien chère Mère-Grand,

Quelle joie pour moi de venir encore une fois vous donner de mes nouvelles.

J'ai le plaisir de vous annoncer le mariage d'une cousine, le 12 janvier. Nous sommes tous allés aux noces et nous avons eu beaucoup de plaisir. Maman et papa sont allés souper avec les mariés et nous y sommes allés pour la veillée. On a dansé et chanté. Nous nous sommes amusés jusque tard le matin; en revenant des noces nous avons rencontré nos maîtresses qui s'en allaient à l'école...

Mon petit frère Edmond est parti pour le collège de Saint-Boniface un mois avant Noël. Il est venu passer les vacances avec nous. Il prend un cours commercial; c'est assez facile, me dit-il. Moi je vais à l'école tous les jours et j'aime ça. Mes concours de Noël, je les ai tous passés, excepté l'arithmétique. J'ai été troisième.

Votre respectueuse petite-fille,
Léa McCAUGHAN.

• • •

Lorette, Man., 31 janvier 1932

Ma chère Mère-Grand,

J'ai appris dernièrement que dans mon dernier concours de toutes les matières, j'ai eu 97%. J'ai bien de la peine de ne pouvoir suivre mes compagnes en classe. Je suis sortie mercredi dernier de l'hôpital où j'ai subi une opération pour l'appendicite.

Pourtant je m'étais promis de ne pas manquer mon catéchisme le dimanche, ni les Quarante-Heures du Couvent qui ont eu lieu cette semaine; je suis privée de tout cela. La bénédiction des enfants a eu lieu dimanche; je n'y étais pas. Je vois que c'est le temps de faire bien des sacrifices.

Tous les jours, je lis de belles histoires dans l'histoire sainte que vous avez donnée à Imelda. Un autre livre, "Un lis fleurit entre les épines", m'intéresse aussi beaucoup. Cette jeune fille, qui était Juive, a été bien éprouvée. Elle a été maltraitée par ses parents et le bon Dieu est venu la chercher toute jeune religieuse.

A un autre tantôt, chère Mère-Grand.

Votre très affectueuse petite-fille,
Léa THERRIEN.

Une dispute

— Allez!

A ce mot magique, tous les petits écoliers, qui s'étaient sagement rangés dans la cour, poussent un cri de délivrance et se mettent à sauter sur place, à tourner comme des déments.

Puis les jeux s'organisent.

— Moi, dit Georges, je suis la vache.

— Moi, le boeuf.

— Moi, le cochon.

— Moi, j'suis le cheval.

Il pousse un hennissement en cascade saisissant de vérité, et détale. Les autres le suivent en meuglant, grognant, brayant à qui mieux mieux.

Tout en courant, le boeuf et la vache ramassent chacun deux brindilles et les glissent, de chaque côté du front, sous le bord de leur béret. C'est pour la vraisemblance. Munis de ces redoutables attributs, ils beuglent plus fort et vont, tête baissée, férocement.

Tous les autres garçons, par la grâce d'une soudaine révélation, sont les maîtres de ces bêtes échappées et se lancent à leur poursuite. Les filles suivent en poussant des cris aigus. Toute la cour est pleine d'une galopade effrénée.

Tout à coup, une panne dans le jeu. Deux garçons se disputent. Georges paraît très offensé:

— Mademoiselle, c'est Cicis. Il dit du mal de moi.

— Et qu'est-ce qu'il dit?

— Il dit comme ça que j'ai pas l'air d'une vache!

M. ROTH.

Marchons toujours; si lentement que nous marchions nous ferons beaucoup de chemin. — Saint François de Sales.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Le correspondant de Lorette semble se négliger un peu. Qu'on le dispense de présenter ses excuses, mais qu'on veuille bien croire qu'il en a, et de nombreuses.

• • •

Les Quarante-Heures du couvent viennent de se terminer. Outre le personnel du couvent, grand nombre de personnes en ont suivi les exercices, les communions y ont été nombreuses. Le R. P. Lapiante, C.SS.R., de Sainte-Anne, est venu aider M. le Curé, à cette occasion.

• • •

Le mercredi 3, M. le Curé bénissait le mariage de Joseph Brunelle avec Aurore Lebrun. Tenaient lieu de père aux nouveaux époux, MM. Vital Brunell, frère du marié, et Ernest Fiolo, oncle de la mariée. Que le bon Dieu leur accorde bonheur et longue vie, et leur suscite grand nombre d'imitateurs.

• • •

Le 17 janvier était baptisée Marie-Eugénie-Marguerite, enfant d'Ubalde Désorcy et d'Alphonsine Manègre. Mme Désorcy peut compter que l'aide ne lui manquera pas plus tard, quand auront grandi toutes les petites filles qui égayent aujourd'hui son foyer. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Eugène Cournoyer, oncle et tante maternels de l'enfant.

• • •

Le 22 janvier, nous conduisions au cimetière les restes d'un de nos anciens concitoyens, Michel Trudeau, venu ici de Verchères, Qué., il y a bien des années. Son épouse, née Emma Jodoin, l'avait précédé d'une couple d'années, dans la tombe. A sa fille Rosa, son fils Victor, de cette paroisse, et à ses autres enfants, demeurant à Saint-Boniface, Saint-Vital, et d'Ile-de-Chênes, nous offrons nos sincères condoléances.

• • •

Nos jeunes sont revenus enchantés de leur visite à SainteAnne, dimanche dernier, où ils sont allés assister à une réunion de leurs camarades de l'A.C.J.C. du Cercle Langevin. Souhaitons que ces rapports de bonne camaraderie se continuent et encouragent les uns et les autres à travailler ferme dans leurs cercles respectifs.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 16 janvier se réunissait un groupe d'amis à la demeure de M. et Mme Raphaël Pinvidic à l'occasion de leur 25ème anniversaire de vie conjugale.

Une adresse leur fut lue par M. Georges Carroll, président de la chorale, et une jolie bourse présentée par M. Hermas Asselin, président de la fanfare.

Nous nous joignons à notre dévoué professeur, à Mme Pinvidic et à tous leurs amis pour offrir à ces derniers l'hommage de nos félicitations et de nos meilleurs voeux.

SAINT-EUSTACHE

Tableau d'honneur pour le mois de janvier à l'école Allarie No 2

Grade VIII: Emelda Beaudry.
Grade VII: Irène Carignan.
Grade V: Roland Girard.
Grade IV: Laurent Girard.
Grade III: Alice Girard.
Grade II: Henri Chabot.
Grade I: Edouard Chabot.

LAURIER

La réunion mensuelle de l'A.C.J.C. fut très intéressante. Le président du cercle, Henri Derenleens, donna une conférence sur le Communisme. Sujet actuel. La prochaine réunion aura lieu le 28 février à 3 h. de l'après-midi.

• • •

Notre partie de cartes, cette fois, fut organisée par l'A.C.J.C. et comme toujours tous furent satisfaits. Nos félicitations aux jeunes.

• • •

Ont reçu le sacrement de baptême:

Georgina-Ella-Raymonde, fille d'Albert Gauthier et de Georgette Barré.

Joseph-Paul-Emile, fils d'Olivier Lafrance et de Marie Sansregret.

Marie-Rose-Euphémie, fille d'Emile Dasilly et de Marie Chazal.

• • •

M. Dori Boudreau et Mlle Solange Berthelette, assistés de leurs témoins, ont contracté mariage. Les autels étaient décorés pour la circonstance. Les Enfants de Marie, nos choristes, étaient de la cérémonie. Solange avait bien droit à ces beaux cantiques, elle fut si dévouée pour le choeur de chant!

• • •

Mlle Victoria Neault, après un long séjour à l'hôpital, nous est revenue. Sa convalescence va être rapide; au milieu des siens, il ne peut en être autrement.

• • •

Une grande partie de nos hommes sont à la montagne et tous les jours des charges de bois en sont descendues. Le prix n'est pas élevé sans doute, mais cependant a-t-on le droit d'être exigeant en ces temps-ci? Et au moins, on n'est pas à rien faire. L'oisiveté est la mère de tous les vices.

• • •

Alcide Assailly est en ce moment à l'hôpital de Dauphin. Un de ses camarades, ayant une carabine dans les mains, lui logea une balle dans une jambe. Quand donc s'habituera-t-on à ne jamais laisser de cartouches dans les fusils?

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur pour janvier au Couvent

Grade X: Thérèse Emond, John Kloponski.

Grade IX: Anna Balcaen, Alice Tétreault.

Grade VIII: Elise Boily, Hélène Boily.

Grade VII: Léonne Carrière, Laurette Tétreault.

Grade VI: Jeanne Emond, Aline Robert, Frank Wolozuk.

Grade V: Yvonne Rocan, Cécile Carrière, Gertrude Tétreault.

Grade IV: Irène Rocan, Paul-Emile Savard.

Grade III: May Savard, Léo Boisjoli.

Grade II: Alphonse Deschesne, Lucie Boisjoli.

Grade I: (a) Florence Rocan, Hélène McCarthy; (b) Florence Boisjoli, Denise Rocan.

• • •

La partie de cartes du jeudi 28 janvier, organisée au profit de l'église, par M. Alfred Choiselat, a été un véritable succès.

Malgré la tempête de neige, nous avons eu un bon nombre de personnes qui, par leur franche gaieté, leur savoir-faire, aidèrent à rendre la soirée une des plus agréable. On y remarquait le bon, dévoué et cher M. A. Giroux, curé, qui n'épargna ni son coeur, ni sa bourse.

Y étaient encore: M. et Mme Alfred Choiselat, M. et Mme Alphonse Lord; M. et Mme Eug. Simard, M. et Mme P. Simard, M. et Mme N. Deslauriers, M. et Mme F. Pelletier; MM. N. et A. Fournier, A. et J. Fabas, U. Normandeau, Jos. Tétrault, E. et N. Gagnon, Gagné, Louis Lorancelles, Marcel Choiselat, Alfred Larivière, David et Augustin Gagnon, Jos. Pelletier, Philippe et Jos. Beaupré, Jos. Bédard, Esdras Lord, Perreault, Arthur Gagnon, M. Bourgeois; Mme McCarthy; Mlles Joséphine et Clémence Choiselat, Matilda Larivière, M.-Ange et M.-Rose Lord, Marie Simard, Charette, Perreault, M.-Ange Simard et L. Laroque et beaucoup d'autres...

1er prix des hommes, gagné par M. Alp. Lord, offert par M. Jos. Fabas.

1er prix des dames, gagné par Mlle M. Larivière, offert par M. François Perrière.

Prix de consolation des hommes, gagné par M. Perreault, offert par M. Pierre Boily.

Prix de consolation des dames, gagné par Mme A. Choiselat, offert par M. Pierre Boily.

Rafle: une jolie poupée, gagnée par M. le Curé, offerte par Mme M.-E. Houde.

Service à thé, gagné par Mme V. Richard, offert par les RR. SS. Grises du Couvent.

Au programme musical:

"La querelle des vieux" (Larrieu): Mme A. Choiselat et L. Larocque.

Sélection (violon): M. Bourgeois.

Chant: "Nicolas", M. et Mme Alfred Choiseat; "Sur le seuil de ta porte", M. F. Pelletier.

Déclamation: "La bataille de Waterloo": M. N. Deslauriers.

Autres chants par MM. Gagné et Gagnon.

Espérons que nos jeunes gens de la paroisse, dans un avenir assez rapproché, feront une partie de cartes, car nous avons douce souvenance que l'année dernière ils ont bien fait les choses et se sont surpassés... Merci, grand merci à tous.

SAINT-NORBERT

Ecole des garçons

Grade XI: Excellence, Leonard Wilson; diligence, Georges Trottier; honneurs, John McCallum.

Grade X: Excellence, Denis McGrath; diligence, Paul Lord; honneurs, Joseph Moreau.

Grade IX: Excellence, Donald Stephen; diligence, Adénai Lamoureux; honneurs, Donald Stephen.

Grade VIII: Excellence, Philippe Olivier; diligence, Alphonse Girard; honneurs, Clément Benjamin.

Grade VII: Excellence, Henri Trottier; diligence, Albert Reitmeir; honneurs, Albert Reitmeir.

Grade VI: Excellence, Peter Frankowski; diligence, Léon Trottier; honneurs, Peter Frankowski.

Grade V: Excellence, Charles-Edouard Leclair; diligence, William Dereling; honneurs, Benoit Delisle.

Grade IV: Excellence, Bruno Carrier; diligence, Stanley Jendyrowich; honneurs, Joseph Andrest.

Grade III: Excellence, Raymond Villebrun; diligence, James Poole; honneurs: Joseph Ferland.

Grade II: Excellence, Denis Trottier; diligence, Denis Delisle; honneurs, Arthur Declaire.

Grade I A: Excellence, Gaëtan Cormier; diligence, Ange-Albert Cormier; honneurs, Albert Brossard.

Grade I B: Excellence, Roland Very; diligence, Gustave Landry; honneurs, Arthur Carrière.

SAINT-CLAUDE

Tableau d'honneur pour le mois de janvier à l'école Saint-Benoit

Grade VII: (a) Antoinette Boille; (b) Germaine Rebiffé, Simone Boille.

Grade V: Angèle Philippot, Robert Philippe.

Grade IV: Angèle Le Garff, Charles Philippot.

Grade II: Lorraine Riel, Sidonie Philippot.

Grade I: Isabelle Philippot.

SAINTE-AGATHE

Concours d'orthographe — Honneurs: 100%

Grade XI: Thérèse Joyal.

Grade X: Augustine Beaumont, Juliette Dorge, Madeleine Joyal.

Grade IX: Mélanise Robert.

Grade VIII: Orise Lapointe, Léonie Lapointe, Noëlia Dorge, Jeanne Olivier.

Grade VII: Marc Brémaud, Simone Lemoine, Alice Ritchot, Annette Gauthier, Irène Dorge, Cyprienne Pilon, Marguerite Olivier.

Grade VI: Noël Gratton, Olga Pollick, Odile Péloquin, Anna Bourbonnière.

Grade V: Claude Joyal, Irène Beaudoin, Richard Olivier, Laurette Alarie.

Une faute

Grade X: Annette Lemoine.

Grade VIII: Laura Bourbonnière, Arthur Fenez, Théodore Yedernick.

Grade VI: Hélène Joyal, Léonie Dorge, Jeanne Beaudoin.

Grade V: Gérard Joyal, Béatrice Lapointe, Julien Brémaud.

Deux fautes

Grade XI: Jeanne Gratton.

Grade X: Aline Lemoine.

Grade IX: Jeannine Rochon.

Grade VIII: Malvina Dorge, Hilaire Gratton, Denis Dorge, Freddie Derkach.

Grade VII: Isabelle Rochon, Doris Pollick.

Grade VI: Télesphore Dorge, Henri Brémaud.

Grade V: Louise Sorin.

Trois fautes

Grade VII: Roland Decosse.

Grade VI: Marguerite Courcelles.

Grade V: Jeanne Lemoine.

Grade IX: Raymond Berthelette, 7 fautes.

Grade VIII: Edmond Chaykowski, 7 fautes.

Grade VII: M.-Rose Fontaine, 4 fautes.

Grade V: Alphée Dorge, 5 fautes; Edmond Lemoine, 5; Edouard Pinsonneault, 10; Gérard Beaudoin, 12; Henri Dorge, 18; Henri Lapointe, 29; Benoit Lemoine, 30; André Fontaine, 31.

• • •

Depuis plus d'un mois, notre couvent a semblé être plongé dans un silence parfait; cependant, tout en étant paisible, il ne manque pas de vie. Au contraire, aujourd'hui, le 27 janvier, c'est un va-et-vient d'enfants, de chaises, de pupitres. Tous les élèves sont joyeux. Les petits sautillent de joie; ils rient, chantent, parlent, on voit leurs yeux étinceler de bonheur. Les grands, plus réservés, cachent plus facilement la joie qui les anime.

Vous vous demandez peut-être quelle visite extraordinaire est attendue. Je ne veux pas vous faire attendre plus longtemps. Sans préambule et le coeur débordant de bonheur, je vous annonce la venue de Mère Marie-Jean-Gualbert, assistante générale des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Vous comprenez maintenant l'enthousiasme de ces chers enfants. Sans doute ils ne comprennent pas quel grand bonheur la présence de notre mère apporte sous l'humble toit de notre couvent. Mais nous, qui sommes plus âgés, nous réalisons l'insigne faveur qui nous est accordée de recevoir de cette belle communauté une éducation chrétienne et solide.

Pour la réception de la distinguée visiteuse, les enfants avaient revêtu leurs plus beaux habits de fête. Ma mère félicite la bonne tenue des élèves et remarque avec plaisir le bouton de Mère Marie-Rose que tous les élèves portaient. "C'est la plus belle rose que vous puissiez porter", dit-elle.

Quoique jeunes, nous apprécions l'oeuvre à laquelle Mère Marie-Jean-Gualbert se dévoue avec tant de courage et de zèle. Avec quelle affection elle nous parle de Mère Marie-Rose! C'est aussi notre plus cher désir, à nous, élèves des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de réciter un jour cette douce invocation: "Sainte Rose du Canada, priez pour nous."

Après six jours passés dans notre couvent, Mère Marie-Jean-Gualbert prenait le chemin du retour. Tous les élèves se groupèrent pour saluer une dernière fois celle qui avait réjoui de sa présence des enfants qui en garderont toujours un réel et profond souvenir.

Thérèse JOYAL,
Elève du XIe grade.

LETELLIER

Tableau d'honneur pour le mois de janvier à l'école de Letellier

Grade XI: Alice Gervais, 93; Jeanne Dufort, 77.

Grade X: Henriette Bouvier, 58; George McClelland, 53.

Grade IX: M.-Paule Saurette, 55; Annette Dionne, 50.

Grade VIII: Marthe Bruyère, 97; Gabrielle Bruyère, 93.

Grade VII: Denise Ayotte, 95; Adèle Dupuis, 89.

Grade VI: Antoni Loiselle, 95; Antoinette Parent, 86.

Grade V: Simone Ayotte, 95; André Dupuis, 92.

Grade IV: Jean-Marc Cloutier, 89; Sydney Empson, 85.

Grade III: Marcelle Granger, 91; Cécile Jubinville, 89.

Grade II: Madeleine Cloutier, 93; Flore Parent, 91.

Grade I: Rolande Bouchard, Louis Larocque.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des dictées données le 29 janvier par la commission scolaire:

Classe supérieure: Eugénie Montsion, Rhoda Saurette; Georgette Arcand, Béatrice Proulx et Louis Molgat (ex aequo).

Grade VIII: Rose Lahaie, Léon Tardif.

Grade VII: Priscilla Montsion, Gérard Guyot.

Grade VI: Jean Molgat, Elizabeth Inglebeen.

Grade V: Laurent Garant; Cécile Valcourt.

Grade IV: Léontine Montsion, Georges Zaste.

Grade III: Henriette Neault, Roméo Valcourt.

Grade II: Angélique Zaste, Lucien Lahaie.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.0092
Franc français	0.0457
Belga belge	0.1621
Franc suisse	0.2266
Lire italienne	0.0605
Couronne suédoise	0.2252
Couronne norvégienne	0.2188
Couronne danoise	0.16p1
Mark allemand	0.2757
Couronne hollandais	0.4679

LE MARCHE

9 FEVRIER 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.25
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.25—$5.00
Moyennes	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.25
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$ .75—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$30.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.75
Très pesants	$3.60
Légers et maigres	$3.00—$3.75
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50—$5.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg. approximatif — No 1	$ .15½—$ .16
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .18—$ .19
Premiers	$ .16—$ .17
Seconds	$ .12—$ .13
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.40
2 sacs de 49 livres	$2.45
4 sacs de 24 livres	$2.55
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 8 février 1932

Grains	Mardi 2 fév.	Merc. 3 fév.	Jeudi 4 fév.	Vend. 5 fév.	Samedi 6 fév.	Lundi 8 fév.
Blé No 1 Nord	.60⅝	.60⅞	.60⅝	.60½	.60¼	.60⅝
Blé No 1 Nord	.60⅝	.60⅞	.60⅝	.60½	.60⅝	.60⅝
2 Nord	.56	.56⅜	.56½	.55⅞	.56⅛	.56⅝
3 Nord	.51⅝	.52⅜	.52¼	.51⅞	.52	.52¼
Avoine 2 CW	.28¼	.28⅝	.28¼	.29	.28⅞	.28⅞
3 CW	.26⅛	.26⅜	.26⅛	.26⅞	.26⅝	.26⅞
Orge 3 CW	.37	.37	.37¼	.37	.36⅞	.36⅞
4 CW	.35	.35	.35¼	.35½	.35⅛	.35⅛
Lin 1 NW	.98¼	.99	.99½	.98½	.98⅛	.98¼
2 CW	.94½	.95	.95½	.94½	.94⅛	.94¼
Seigle 2 GW	.43½	.43½	.43¼	.42⅞	.42⅜	.42⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.60⅝	.60⅞	.60⅝	.60½	.60½	.60⅝
Avoine 2 CW	.28⅜	.28⅝	.28¼	.29	.28⅞	.28⅞
Orge 3 CW	.37	.37	.37¼	.37	.36⅞	.36⅞
Lin 1 NW	.98¼	.99	.99½	.98½	.98⅛	.98¼
Seigle 2 CW	.43⅝	.43½	.43¼	.42⅞	.42⅜	.42⅝
Options						
Blé Mai	.62⅞	.63⅝	.63⅜	.62⅞	.63	.63⅛
Juillet	.64⅜	.64⅝	.64½	.64⅛	.64⅛	.64⅝
Octobre	.65⅝	.66⅜	.66	.65⅝	.65⅝	.66⅛
Avoine Mai	.32	.32	.32	.32½	.32¼	.31⅞
Juillet	.32	.31⅞	.31⅞	.32	.32⅛	.31⅞
Orge Mai	.39½	.39⅝	.39⅝	.40	.39⅝	.39⅞
Juillet	.39⅜	.39⅝	.39⅝	.39⅝	.39⅝	.39⅝
Octobre	.39⅝	.39⅝	.39⅝	.39⅝	.39½	.39⅝
Lin Mai	1.02⅛	1.02⅝	1.03	1.02	1.01⅞	1.02
Juillet	1.02½	1.02⅝	1.02¾	1.02	1.01⅞	1.02
Seigle Mai	.46⅛	.46⅝	.46⅛	.45⅝	.45⅜	.45⅞
Juillet	.47½	.47½	.47½	.47	.46⅞	.46½

Feuilleton de la Liberté Numéro 5

PETITE ROSE

Par CLAIRE DE VILLE

(Suite)

Tandis que j'écris, j'entends le vent souffler sur la lande. Cette plainte est lugubre; elle ressemble à un hurlement lointain et prolongé! Ce sont les âmes des trépassés qui souffrent et gémissent, disent les Bretons. Je regarde par la fenêtre. La neige tombe en gros flocons; la campagne est toute blanche. Comme c'est joli. Mais le sifflement du vent m'impressionne. Je vais rejoindre Katel. La bonne vieille doit préparer sa dinde! Je l'aiderai à la plumer et à la farcir. Cette occupation chassera peut-être les papillons noirs qui voltigent autour de moi. Ah! si mon tuteur était là, il me semble que je serais moins triste! Quand donc exécutera-t-il sa promesse et viendra-t-il me voir?

24 décembre

Est-ce possible! mon tuteur vient passer Noël avec nous. Si je n'avais pas en mains le télégramme annonçant son arrivée, je me croirais encore victime de mon imagination féconde. La nouvelle nous est parvenue pendant le déjeuner; elle me causa une telle joie, que mon coeur cessa presque de battre, et qu'il me fut impossible de finir mon bifteck. Katel est aussi heureuse que moi de revoir son "demi-nourrisson". Quant à mes cousines, elles ont accueilli la nouvelle avec leur placidité habituelle. Mlle Sidonie nous lut la dépêche ainsi conçue:

"Arriverai ce soir. Amitiés pour tous.

HERVE."

Puis elle posa le télégramme sur la table et dit à Katel:

— Vous préparerez "la roseraie" pour M. Hervé. Elle est bien abritée des vents du nord.

Cousine Aurélie acheva tranquillement son bifteck et dit à son tour:

— Mon frère a une bonne idée de venir passer ces fêtes avec nous. Ses visites se font de plus en plus rares. Voici cinq ans qu'il n'est pas revenu au pays. Il ne connait pas encore notre dévoué vicaire. Ils s'entendront très bien ensemble. De plus, notre frère pourra lui donner quelques avis au sujet des réformes qu'il projette de faire avec le Recteur dans les oeuvres de la paroisse.

Ah! ces réformes! quelle marotte! Elles jouent un si grand rôle dans l'existence actuelle de cousine Aurélie! Elle se mit à les énumérer de nouveau, déployant toute sa verve pour montrer leur utilité. Mlle Sidonie écoutait avec l'attention du juge qui va prononcer sa sentence; quant à la bonne Emma, elle se contentait comme toujours de prononcer son invariable "évidemment". Mais son petit sourire s'était accentué depuis la lecture du télégramme.

Aussitôt après le dessert, je m'éclipsai doucement; la nomenclature de ces fameuses réformes me crispait les nerfs plus que jamais en ce moment. Elle m'empêchait de savourer la joie que me causait l'arrivée prochaine de mon tuteur.

Je courus à la cuisine et sautai au cou de Katel, en l'embrassant sur les deux joues. Je sentis qu'elles étaient humides. Le bonheur ne se traduit pas de la même façon chez tous les êtres. Katel pleurait; moi je riais.

— Dépêche-toi de faire la vaisselle, Katel, m'écriai-je, en empilant les assiettes et les casseroles dans la bassine. Tu oublies qu'il nous faut préparer la chambre du cousin Hervé!

Je tutoie la bonne vieille. Cela m'est venu tout naturellement un soir, tandis que nous parlions ensemble de mon tuteur. Ce tutoiement familier lui fait plaisir. Il lui rappelle son "demi-nourrisson" qui dans la maison, était seul à l'employer.

J'avais tant bourré la bassine d'ustensiles de toutes sortes, que Katel ne savait par quel bout commencer.

— En voulant aller trop vite, vous compliquez mon travail, ma petite demoiselle, bougonna-t-elle.

— Tu as raison, Katel, trop de cuisiniers gâtent la sauce. Débrouille-toi avec tes casseroles, moi je vais faire la chambre de mon tuteur.

— A quoi pensez-vous, mon petit? Elle est fermée depuis longtemps et doit avoir besoin d'un grand nettoyage que vous ne pourrez jamais faire seule.

— C'est ce que nous verrons!

Et sans écouter les récriminations de la Bretonne je pris ses balais, ses brosses, ses chiffons, et montai avec tout ce chargement dans la "roseraie". Cette chambre est voisine de la mienne. Je n'y étais jamais entrée, mais Katel me l'avait désignée à mon arrivée.

Lorsque j'ouvris la porte, une légère odeur de renfermé me monta à la gorge. Je ne voyais rien, les volets étant fermés. Je m'empressai d'aérer. Un flot de lumière entra dans la pièce; j'en fis l'inspection, cherchant à organiser mon travail.

On a surnommé cette chambre "la roseraie", car elle est tapissée de toile de Jouy, dont les dessins représentent des roses rouges réunies en bouquets, sur un fond crème. L'ensemble est jeune et gai.

En deux heures j'eus remis la chambre en état; lorsque Katel vint me retrouver, elle me félicita de mon travail. Je m'étais donné bien du mal et j'avais très chaud, mais j'étais fière de mon oeuvre.

— Vois-tu, Katel, dis-je, le seul moyen de le retenir un peu parmi nous, c'est de lui préparer un gentil petit nid, dans lequel il se plaira. Il ne manque que des fleurs pour donner à sa chambre un air de fête. Mais où en cueillir? Le jardin est couvert de neige.

Katel était de mon avis et tandis qu'elle se creusait la tête pour trouver un peu de verdure, il me vint une inspiration subite. Je me souvins de superbes roses rouges, que j'avais vues la veille dans le salon de Mlle de Boënnec. Elles lui avaient été envoyées par une amie qui est en villégiature à Nice.

— Eureka! m'écriai-je. Attends-moi, Katel, je sais où trouver des roses. Oh! des roses comme tu n'en as peut-être jamais vues.

Je laissai la pauvre fille abasourdie et courus chez Mlle de Boënnec. Je la trouvai occupée à raccommoder la soutane du dimanche de M. le Vicaire, tandis que ce bon Casimir lui lisait à haute voix la vie de saint Laurent; il en était au supplice enduré par le héros.

Ma visite imprévue leur causa une joyeuse surprise. Mlle de Boënnec crut, sans doute, que les roses étaient un prétexte pour venir voir son neveu. Je ne fis rien pour l'en dissuader, au contraire, je déployai tous mes charmes pour répondre aux amabilités un peu mièvres qu'il me débita. Je poussai même la complaisance jusqu'à le prier d'achever son chapitre interrompu; il le fit de bonne grâce, très intéressé qu'il était par la vie édifiante de ce saint. Pendant cette lecture, j'avais peine à tenir en place sur mon fauteuil, ne m'y trouvant guère plus à l'aise que le martyr lui-même sur son gril.

Lorsque M. de Lanneur eut achevé le récit de ce supplice, dont la pensée seule me donnait la chair de poule, sa tante le pria de choisir quelques-unes de ses plus belles roses et de me les offrir. Il mit tant d'empressement à la satisfaire, qu'il en effeuilla une douzaine. Je pris celles qu'il me tendait et le remerciai avec mon plus gracieux sourire. Puis je demandai la permission de me retirer.

— Lorsqu'elles seront fanées, ma mignonne, me dit Mlle de Boënnec, revenez en chercher d'autres.

Je promis d'user de la permission et je partis, ayant soin d'abriter mes fleurs sous mon manteau, pour qu'elles ne soient point flétries par la neige qui tombait de plus belle.

Katel s'extasia sur mes roses. Elles sont en effet fort jolies; les pétales d'un carmin vif ont des reflets de velours. Je les disposai dans un petit vase, sur la table de mon cousin; puis, après avoir donné un dernier coup d'oeil à la chambre, et constaté qu'il n'y manquait rien, je pris mon journal afin de lui confier ma joie. Encore quelques heures d'attente, et mon tuteur sera près de nous. Il ne se doute pas avec quelle impatience sa pupille l'attend!!!

25 décembre

Je ne pourrai jamais m'endormir avant de m'être épanchée sur mon journal. Aussi, quoiqu'il soit bien près de onze heures, je m'installe à mon petit secrétaire, et j'entreprends le récit de cette heureuse journée. Mon tuteur est arrivé hier soir comme l'annonçait son télégramme. Nous l'attendions au salon, mes cousines et moi, tout en terminant des objets de layette destinés à l'arbre de Noël des Soeurs.

Lorsque j'entendis le roulement de la voiture sur le pavé de la rue, je me levai d'un bond. Et, laissant mes cousines stupéfaites, je courus rejoindre Katel qui m'avait devancée sous la voûte. Mon cousin put se dispenser d'agiter cette vieille cloche fêlée, qui ressemble à un bourdon de cathédrale. Nous avions ouvert la porte avant qu'il ne descende de voiture. Il sauta à terre, régla son cocher, et prenant Katel par les deux épaules, il l'embrassa sans cérémonie. J'enviai à la pauvre vieille son titre de "demi-nourrice" qui lui donnait un si grand privilège.

M'ayant aperçue dans l'ombre, il me prit de même par les deux épaules. Mais hélas!... il ne m'embrassa pas... M'ayant attirée vers la lanterne que Katel tenait à bout de bras, il me regarda sans rien dire l'espace de quelques secondes. Lut-il dans mes yeux toute la joie dont mon coeur débordait. Peut-être! car son regard assez froid au premier abord, se fit peu à peu très doux.

— Eh! bien! Mademoiselle ma pupille, dit-il en souriant, je constate avec plaisir que vous avez conservé toute votre fraicheur. L'air de Pont-l'Abbé n'a pas nuit à votre santé.

Il me donna une tape amicale sur les joues, que le bonheur rendait plus roses, je crois, puis il reprit:

—Où sont mes soeurs, Ourida? conduisez-moi près d'elles.

— Venez, mon cousin, elles vous attendent avec impatience.

Je pris la lanterne des mains de Katel et le précédai au salon.

Les premiers épanchements passés, M. de Tréveneuc témoigna le désir de monter dans sa chambre; il promit de redescendre faire la veillée avec nous. Mlle Sidonie me demanda de l'accompagner, ce que j'acceptai avec empressement. De nouveau armée d'une lampe, je dirigeai mon tuteur dans les petits escaliers tournants et les corridors interminables.

— Que de montées et de descentes, dit-il en riant. Je me félicite d'avoir un si aimable guide pour me conduire, car j'ai un peu oublié l'orientation de chaque pièce dans cette grande caserne et je m'y serais peut-être égaré.

Enfin nous arrivâmes à la "roseraie" dont j'ouvris la porte avec une fierté bien compréhensible. Katel, à genoux devant la cheminée, alimentait le feu en y plaçant un échafaudage de bûches. Mon tuteur regarda autour de lui, avec un air de profonde satisfaction. J'avais mis des napperons brodés sur les tables et sur les sièges, des voiles de fauteuil amidonnés et bien blancs comme des cornettes de bonnes soeurs; ils donnaient à la pièce un air coquet et jeune.

— Cette chambre ne m'a jamais paru si gaie, observa mon cousin.

— Dame, répondit Katel sans se retourner, la petite demoiselle s'est donnée bien de la peine pour la mettre en état; vous seriez bien difficile si vous n'étiez pas satisfait.

Je me sentis rougir de plaisir. Mon tuteur passa sa main sur mes cheveux relevant mes boucles de ce geste qui lui était devenu familier, lorsque j'étais à Paris.

— Vous êtes bien gentille, petite Ourida, d'avoir pris soin d'embellir la chambre de votre vieux cousin. Il va se trouver si bien ici, qu'il ne songera plus à retourner chez lui.

— Ma Doué! c'est bien ce que vous auriez de mieux à faire, pourtant, grommela Katel.

M. de Tréveneuc aperçut à ce moment les fleurs qui s'épanouissaient dans la petite aiguière de cristal.

— Ah! les belles roses. D'où viennent-elles, Ourida?

Katel ne me laissa pas répondre.

— C'est la petite qui a été les chercher malgré la neige, chez une amie de ces demoiselles.

— Elles sont superbes.

Il s'approcha pour respirer de près leur suave parfum, puis, reportant de nouveau ses yeux sur moi, il me dit avec un sourire très doux;

— En les regardant, je penserai à une autre "Petite Rose" non moins fraiche et jolie...

Soudain, avec ce revirement qui lui était habituel, ses yeux reprirent leur expression froide, le sourire devint dédaigneux. Je connaissais ce changement de physionomie que j'avais si souvent remarqué lors de mon séjour à Paris, auprès de mon tuteur. Alors je jugeai préférable d'aller rejoindre mes cousines au salon. Mon tuteur vint nous retrouver peu après, comme il nous l'avait promis.

Oh! la délicieuse veillée de Noël que nous passâmes tous réunis au coin de la grande cheminée, où flambaient les grosses bûches! J'en garderai un souvenir inoubliable. La bonne Katel aussi était des nôtres, cousin Hervé ayant réclamé sa présence. Assise modestement sur son tabouret, elle tricotait tout en jetant de furtifs regards vers son "demi-nourrisson". Quelle tendre admiration révèle ses yeux flétris, lorsqu'ils se posent sur lui!

Mes cousines et moi, nous terminions à la hâte notre layette. Cousin Hervé nous observait, confortablement installé dans son fauteuil, les jambes croisées, tenant entre ses doigts une cigarette, dont il tirait de petites bouffées de temps en temps. Il s'intéressait à ce que nous faisions, examinant attentivement chaque objet. Il me complimenta sur un béguin que j'avais coquettement garni de petits choux de satin?

Oh! quelle douce soirée de Noël! Et comme elle avait un cachet intime, un air recueilli si bien approprié. J'eusse souhaité la prolonger indéfiniment. La vieille maison me paraissait transformée par la présence de mon tuteur.

Il demanda à mes cousines des nouvelles de toutes les personnes qu'il avait connues jadis. Il écoutait avec une complaisance que j'admirais, la nomenclature des fameuses "réformes". Je remarquai, cependant, que son petit sourire railleur s'accentuait. Néanmoins, quelle condescendance! Il accepta d'aller voir M. le Recteur et M. le Vicaire pour s'entendre avec eux de ces changements si insignifiants, à mon avis, que je ne vois pas la nécessité d'en mentionner un seul sur mon journal. L'agitation de ces demoiselles fait parfois sourire notre bon curé sans lasser toutefois son inaltérable patience. Il devrait me passer un peu de sa bonté et de son indulgence pour m'aider à supporter ces petites manies de vieilles filles.

Il fallut mettre fin à notre réunion familiale. Le joyeux carillon de la paroisse nous annonçait l'heure solennelle où Dieu se faisait homme, descendit parmi nous...

O mystère ineffable! Sublime témoignage d'amour. Un Dieu prenant le corps d'un petit enfant, pour accomplir sa promesse de rédemption!...

A cette voix des cloches, clamant l'allégresse de l'univers entier, nous nous empressâmes de nous préparer pour nous rendre à l'église. Mon tuteur proposa de faire un détour, et de prendre la route qui longe la rivière, ce qui nous préparerait le plaisir d'admirer la campagne sous la neige. Mais, mes cousines toujours désireuses d'arriver les premières aux offices, refusèrent de changer leur itinéraire. Et moi je déplorai intérieurement cet amour de la routine. Mon cousin devinant sans doute mes regrets, m'offrit de l'accompagner. J'acceptai avec un joyeux empressement. Nous nous séparâmes donc: mes cousines continuèrent leur chemin traditionnel, longeant les murs à la file indienne.

Oh! la belle nuit de Noël! Les étoiles semblables à des paillettes d'or, s'enfonçaient à des profondeurs infinies, dans un ciel limpide comme une vasque de cristal. La lune épanchait sa lumière lactée sur la campagne toute blanche; ses rayons opaques se reflétaient en trainées scintillantes sur la rivière que nous longions. Ce paysage, qui jusqu'alors m'avait paru terne et banal, prenait ce soir-là un aspect féerique à mes yeux.

Nous marchions en silence, mon tuteur et moi, si proches l'un de l'autre que nos bras se frôlaient sans cesse. Je le sentais ému lui aussi, par la beauté du décor qui nous entourait.

Les cloches sonnaient toujours à toute volée; leurs carillons fendaient le grand silence, traversaient l'air, légers et rapides, riant dans la nuit étoilée.

La brise qui passait sur la lande ne me parut pas une plainte comme les autres soirs, mais une mystérieuse musique d'amour fêtant la naissance de l'Enfant-Dieu.

L'église était comble lorsque nous arrivâmes. Mon tuteur avait heureusement sa place réservée auprès de ses soeurs, dans la stalle des Tréveneuc. Je me hâtai de regagner la tribune. Les douze coups tintèrent à la vieille horloge, une étoile d'or brilla soudain au-dessus de l'autel, et, tandis que l'orgue lançait son premier accord, ma voix s'élevait vibrante sous la vieille voûte, entonnant le "Minuit chrétien". Par un violent effort de volonté, j'avais dominé la crainte que j'éprouvais à chanter seule dans une si nombreuse assistance.

Entre deux couplets, j'abaissai mes regards sur la foule que je dominais de ma place. J'aperçus la haute silhouette de mon tuteur, debout dans la stalle, immobile comme une statue. plus loin je remarquai M. Casimir. prosterné sur son prie-Dieu, dans une attitude recueillie, digne de saint Laurent. Un autre fidèle attira mon attention, par son insistance à se retourner sans cesse pour me regarder. Je reconnus soudain Alain de Kervo. mon cavalier au Palais de glace. Mais je ne me laissai pas distraire par ces souvenirs; je détournai mes yeux et reprenant mon chant, je songeai à Jésus, descendu sur terre, il y a 1900 ans. Je faisais passer dans ma voix, toute ma foi et tout mon coeur... Il me semblait n'être plus de la terre... J'achevai mon cantique comme dans un rêve... A l'autel ruisselant de lumière, le prêtre célébrait le Saint Sacrifice. Au moment de la communion, je descendis me mêler à la foule qui se pressait nombreuse, pour recevoir son Dieu. Puis je revins à ma place. et, tout inondée d'un bonheur céleste, je me perdis dans la contemplation de l'Ami Divin descendu en mon âme...

A la sortie de la messe, je trouvai mon tuteur et mes cousines qui m'attendaient sous le porche de l'église, en causant avec la famille de Kervo. M. Alain, dès qu'il m'aperçut, vint à ma rencontre et me fit de chaleureuses félicitations. M. Casimir se joignit à nous, et il me fallut écouter de bonne grâce un petit compliment ambigu; je crois fort que sa tante lui en avait soufflé une partie.

Tandis que je causais avec ces jeunes gens, je vis mon tuteur qui nous observait; son regard avait repris une expression autoritaire et ce fut d'une voix brève qu'il me pria de ne pas faire attendre plus longtemps ses soeurs. Nous reprîmes tous ensemble le chemin du retour. Katel avait préparé un petit réveillon, auquel nous fîmes bon accueil. Puis chacun alla prendre son repos.

Je commençais à m'endormir, lorsque j'entendis un frôlement sur le parquet de ma chambre. J'entr'ouvris les yeux et reconnaissant la coiffe blanche de Katel, je refermai mes paupières lourdes de sommeil, sans seulement chercher la cause de cette présence inaccoutumée.

Mais quel ne fut pas mon étonnement à mon réveil, de voir mes souliers placés devant la cheminée, et non au pied de mon lit, où je les avais laissés selon mon habitude.

O surprise! Dans une de mes chaussures, je trouvai une ravissante broche représentant une rose en or, d'une finesse incomparable. Le feuillage qui l'entourait était émaillé de vert. Dans l'autre soulier était un écrin contenant un joli nécessaire à ouvrage en ivoire avec mes chiffres d'argent. Une carte de mon tuteur était placé à terre, avec ces mots: "Joyeux Noël à ma petite pupille".

Devant cette délicate attention, les larmes me vinrent aux yeux; comme Katel, je pleurais de joie.

En arrivant au salon, je trouvai mon cousin seul. Je m'élançai vers lui et prenant ses mains, je lui dis, tout émue:

— Comme vous êtes bon, cousin Hervé! Moi qui avais tant de peine à la pensée de ne plus avoir désormais de surprise à Noël!

Il me sembla lire dans son regard si doux un peu de reproche; il me dit:

— Comment, Petite Rose! vous avez cru que votre tuteur vous oublierait en ce jour de fête?

Cousine Aurélie interrompit notre tête à tête; elle venait nous chercher pour le petit déjeuner.

La journée se passa agréablement; les offices en occupèrent une grande partie. J'avoue que je ne partage pas le goût immodéré de mes cousines pour les longues cérémonies religieuses. Cependant, celles de Noël furent si belles, que je ne m'ennuyais pas, comme cela m'arrive pourtant souvent, surtout pendant les vêpres interminables du dimanche.

Cousine Emma me fit chanter seule plusieurs fois encore. Pauvre cousine Emma! Elle n'eût certes pas été si fière si les louanges qui me furent prodiguées sous le porche lui avaient été adressées à elle directement. Ma voix, que je sais assez jolie (ceci dit sans orgueil), avait mis en valeur les cantiques qu'elle avait choisis pour ce beau jour.

Nos repas de famille furent très animés. Il va sans dire que j'en fis les frais. Mon pauvre papa, s'il avait été là, aurait pu me dire encore: "Ourida, ma fille, tu es bavarde... comme toutes les femmes en général". Un peu intimidée la veille, j'avais repris toute mon assurance. Je causais sans arrêt, riais de bon coeur. Mon tuteur paraissait heureux de ma gaieté, et l'excitait tant soit peu avec des petits verres de vin mousseux; mon exubérance ravissait cette bonne Katel, qui, les poings sur les hanches, répétait sans cesse, en nous apportant les plats: "C'est beau d'être jeune, que c'est beau, ma Doué!" Mes cousines, elles, paraissaient un peu interloquées. Je crois qu'elles m'eussent préféré une tenue plus recueillie. Mais peu m'importait leur appréciation de vieilles filles. J'étais heureuse... heureuse! et le montrais sans arrière-pensée.

26 décembre

J'éprouve une si grande satisfaction à noter mes rares joies sur ce journal, et à lui confier toutes mes peines, que ces heures passent sans que je m'en aperçoive. Tel fut mon cas hier soir, en racontant cette joyeuse journée de Noël, dont je garderai un si doux souvenir.

Il était deux heures du matin, lorsque je refermai mon cahier. Ces deux veillées consécutives m'avaient lassée, plus que je ne l'aurais supposé, aussi le matin eus-je bien de la peine à m'éveiller, et mon visage portait les traces de ma fatigue. Ceci fut la cause d'un petit incident regrettable que je vais relater.

Lorsque je descendis rejoindre mes cousines, mon tuteur remarqua mes traits tirés et le cerne qui entourait mes yeux. Il m'en fit la réflexion.

— Seriez-vous souffrante, Ourida? Vous avez bien mauvaise mine.

Je répondis avec mon étourderie habituelle:

— Oh! ce ne sera rien, je suis en effet un peu fatiguée d'avoir veillé deux jours de suite, mais une bonne nuit me remettra.

— Comment! s'exclama mon cousin, ne vous êtes-vous pas reposée de bonne heure hier soir?

Je m'aperçus un peu tard de ma maladresse, et cherchai à la réparer en balbutiant une phrase vague. Le visage de mon tuteur se rembrunit. Il posa sa main sur mon épaule et fixant son regard sévère sur le mien, il dit:

— J'aime les réponses nettes, Ourida. Qu'avez-vous fait après nous avoir quittés? Je veux le savoir.

Je détournai les yeux en répondant:

— J'ai écrit.

— C'est de l'enfantillage, mon enfant. Vous avez pourtant le loisir de faire votre correspondance dans la journée.

Se tournant vers Mlle Sidonie, il ajouta sur un ton de reproche:

— Cette enfant n'est pas assez surveillée, ma soeur.

Le rouge me monta au front.

"Il me traitera donc en petite fille jusqu'à ma majorité", pensai-je avec dépit.

Mais s'adressant de nouveau à moi, il reprit:

— Allez me chercher ces lettres si pressantes, que vous n'avez pu attendre au lendemain pour les écrire.

Je ne bougeai pas plus qu'une statue. Il réitéra son ordre, cette fois, avec impatience.

— Je n'ai pas écrit de lettres, balbutiai-je, en cherchant à raffermir ma voix.

Un vif mécontentement se peignit sur son visage. Il crut sans doute que je tentais de me soustraire à son autorité, et comme je lui affirmai de nouveau ma réponse, il me dit sur un ton qui cette fois n'admettait aucune réplique:

— Peu m'importe! je veux voir ce que vous écriviez de si urgent. Apportez-moi cela immédiatement.

J'obéis, afin de ne pas le mécontenter davantage, et je revins toute tremblante avec mon cahier sous le bras.

Ah! combien je déplorai à ce moment l'idée saugrenue qui germa dans mon cerveau, le premier soir de mon arrivée ici, m'incitant à écrire ce journal. Que n'aurais-je pas donné à cette minute pour ne l'avoir pas entrepris. J'aurais voulu qu'il fût la proie des flammes, et ne pus m'empêcher de jeter un regard de regret vers la grande cheminée où le feu crépitait joyeusement.

— Eh! bien, demanda mon tuteur qui n'avait pas remarqué mon registre, vous revenez les mains vides?

Pour toute réponse je lui tendis le cahier, tandis que les larmes de dépit jaillissaient de mes yeux. Il le prit mais ne l'ouvrit pas, tout étonné de me voir pleurer, et me dit d'une voix plus douce:

— Voyons, petite Ourida, un tel chagrin est incompréhensible, en vérité. Expliquez-moi donc simplement à quoi vous sert ce cahier? Sont-ce des poésies ou des passages de vos lectures que vous y transcrivez? En ce cas, il n'y aurait vraiment pas lieu d'en faire un si grand mystère.

— Non... non... avouai-je, entre deux sanglots, c'est... mon journal...

Alors la physionomie de mon cousin perdit tout à fait sa sévérité, ses yeux, ces yeux superbes, énigmatiques et profonds me regardèrent avec une extrême douceur, tandis que sa main se posait sur mes boucles rebelles.

(A suivre)

SASKATCHEWAN

WILLOW-BUNCH

Le 20 janvier nous ramenait l'anniversaire de notre vénéré et bien-aimé curé. Comme les années précédentes, il y eut ce jour-là grand'messe où les grandes élèves du couvent nous firent entendre une messe harmonisée.

La suite du programme était remise à un autre jour, afin de faire d'une pierre deux coups. Nous attendions la visite annoncée de S. E. Mgr Villeneuve, archevêque élu de Québec, sa visite d'adieu à Willow Bunch.

Le 26 janvier, vers 3 h. 30, de l'après-midi, Son Excellence descendait au presbytère ainsi que plusieurs membres du clergé dont voici les noms: Mgr C. Maillard, P.D., curé de Gravelbourg; R. P. Plourde, O.M.I., gérant de la "Canadian Publishers", de Winnipeg; MM. les curés N. Poirier, de Ponteix; A. Magnan, de St-Victor; R. Lussier, de Lisieux; H. Labrecque, d'Assiniboia; L.-A. Roy, de Fife Lake; J. Denis, de Rockglen; Fr. Lafrenière, O.M.I., secrétaire.

A 4 h. 30, Son Excellence et tous les visiteurs se rendent à l'église et là, au nom de tous les paroissiens, M. E. Cadieux lit une adresse à Monseigneur et lui exprime d'une façon pathétique nos profonds sentiments de regret et de fierté. Son Excellence répond avec toute la bonté et l'âme qu'on lui connait. Puis la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement fut donnée par Mgr Maillard, assisté de M. l'abbé N. Poirier et du R. P. Plourde, O.M.I.

Le soir, la spacieuse salle Lebel ne pouvait contenir la foule des paroissiens et des visiteurs, accourus pour prendre part à la magnifique fête préparée par nos bonnes religieuses, les Filles de la Croix, en l'honneur de Monseigneur et de notre cher curé.

Le programme qui suit, préparé avec la patience et le soin qu'apportent en toutes choses nos dévouées religieuses, fut rendu à la perfection.

Après l'exécution du programme, vivement applaudi, Son Excellence daigna encore nous adresser quelques paroles d'encouragement. M. le Curé dit en quelques mots nos impressions: cette dernière visite de Mgr Villeneuve est une visite de félicitations et d'adieu, de joies et de tristesse, de regrets et d'allégresse.

A Son Excellence, à notre bien-aimé Pasteur, l'expression de nos humbles et respectueux hommages et nos très sincères félicitations.

Programme de la séance

Piano, "Dans l'Arène", Mlles A. et F. Mathieu; chant à Son Excellence, "Gloire au Pontife"; piano, "The Sleigh Ride", Charles et Marcelle Mathieu; "Amour et Reconnaissance", drill; piano, "Valse des Perles", Mlle M.-J. Mathieu; adresse à Son Excellence, Mlle Dorothée Desautels; "Neige de printemps et neige d'hiver", Mlles J. d'Arc Deshaye et R. Granger; piano, "Capricante", Mlle A. Mathieu; "Espérance, Jouissance, Souvenance", voeux de fête à M. le Curé; "Le petit prédicateur", Marcel Granger; piano, "Beautiful Twilight Stars", Mlle B. Beaulne; adresse à M. le curé, Mlle E. Lauzière; piano, "Au bord du lac", Mlle F. Mathieu; "Mère Nathalie", comédie; piano, duo, "Attaque des Uhlans", Mlles F. et A. Mathieu; "Gloire au drapeau", chant; piano, "Primrose Dance", Mlles M. Remillard et B. Beaulne; "Le Petit Noël", saynète enfantine; piano, "Sunflower's Dance, Mlles F. et M.-J. Mathieu; Tableau vivant; piano, "Chasse aux gazelles, Mlles A. et F. Mathieu; "Les L'erons", choeur; allocution de M. le Curé et de Son Excellence; "O Canada".

Ah! docteur, j'ai tellement mangé d'écrevisses le soir du Jour de l'An que, depuis, je ne peux plus marcher qu'à reculons!

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Radio... Radio... Radio...
Nous n'avons plus que quelques appareils 1932 à liquider...
Toute proposition raisonnable sera acceptée.
Venez faire votre prix.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave. Provencher Téléphone 201 425

A VENDRE — Maison moderne de six chambres, avec bon garage; bâtis il y a trois ans seulement, situés à 234, ave. Sydney, East Kildonan. Un demi bloc des tramways. Prix, $1,700; un tiers comptant, balance comme loyer $25 par mois. Pour toute autre information, s'adresser au propriétaire, M. Jos. Vos, Fisher Road, Cobble Hill, B.C. 37p

BELGE VEUF, 39 ans, sans enfants, propriétaire, cherche une bonne compagne ayant un peu d'argent pour se marier. S'adresser à Boîte 18, la "Liberté" 40p

A LOUER — 48 acres, à un mille et demi de l'église; pour élevage d'oies, jardinage et pâturage. Bonnes conditions. S'adresser à Boîte 34, la "Liberté".

ON DEMANDE un homme ou une femme, d'apparence soignée, pour agir comme solliciteur dans district de St-Boniface. Doit parler français. Bonne proposition pour personne qualifiée. S'adresser à 306, ave. Manitoba, entre 7 et 9 h. du soir. Téléphone 53 022. 37

Stewart-Warner combinaison, modèle 1932, ondes courtes et longues, pour $107.50; régulier $139.90.
FONTAINE & COMPAGNIE

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

Dimanche, le 14 au soir, les enfants de l'école donneront la partie de cartes. Ensuite, il y aura comédie, musique, goûter, rafles et distribution des prix. Bienvenue au royaume des enfants!

Les Dames de Sainte-Anne

A leur assemblée mensuelle, les Dames de Sainte-Anne ont élu Mme Ernest Guertin, succédant ainsi à Mme la présidente défunte. De plus, elles organisent une série de parties de cartes au profit de la Congrégation; les dames sont invitées aux six parties de cartes; dès vendredi prochain, à 3 h., qu'elles veuillent se rendre à la salle.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Le 14 février, à 3 h., il y aura l'assemblée mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste. Assistons-y en grand nombre! Il y a de l'ouvrage pour tous.

Dames de Sainte-Anne

Mardi après-midi, de 4 h. à 7 h., Mme P.-A. Talbot, dont le dévouement aux oeuvres de charité est connue de tous, mettait ses salons à la disposition des Dames de Sainte-Anne du Sacré-Coeur de Winnipeg, pour leur thé de charité. La table était joliment décorée de tulipes et de narcisses des prés.

Recevaient: Mmes J.-A. Rhéaume et P.-A. Talbot. Les dames en charge étaient: Mmes A.-J. de la Giclais, A.-E. Love et G. Laflèche.

Présidaient à la table: Mmes J. Prendergast, L.-P. Roy, E. Guertin, J. Bernier, T.-J. Gallagher, C. Minvielle, T.-E. Johns, D.-J. Léger, P. L'Heureux, B. de Denus, A. Bénard, L. Fournier, A. Messier, D. Monchamp, J.-B. Lauzon, E. Chaput, A. Blanchard.

Assistaient: Mmes L. Bénard, G. Joyal, A. Côté, H. Bédard et Mlle M. Talbot.

En charge du registre: Mmes A. Gatien et A. Frey.

Les invités étaient: R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I.; Mmes E. Lévêque, W. Raymond, H. Painchaud, A. de Denus, P. L'Heureux, E.-C. Chauvière, N. Prud'homme, A. Tétreault, A. Desjardins, J.-Caswell Davis, E. Guilbault, J. Prendergast, E. Prendergast, A. Bénard, H. Cottingham, J. Donovan, J. Forstall, E.-H. Sumner, A.-J. Dostert, A. Messier, L.-P. Roy, J.-A. Lemay, A. Leduc, H. Baudry, A. Blanchard, H. Fournier, J.-E. Chaput, D. Monchamp, J.-B. Lauzon, O. Roy, J.-H. Léveillé, A.-J. de la Giclais, A.-E. Love, D. Bryson, T.-L. Carroll, J.-B. Tremblay, N. Bernier, A. Bernier, L.-H. Bénard L.-G. Benoit, F.-E. Johns, C. Boswell, L.-A. Goyette, W. Irvine, G. Laflèche, D.-J. Léger, J.-A. Rhéaume, G. Joyal, H. Bédard, A. Côté, A. Morisset, E. Blanchard, J.-E. Perras, E. Guertin, T.-F. Gallagher, C. Minvielle, E. Gagnon, J. Bernier, G. Provost, V. Robillard, O. Bourbonnais, J. Carignan, A. Louis, W.-R. Poirier, A. Gatien et A. Frey; Mlles A. Dostert, A. Fournier.

Le comité de l'exécutif remercie sincèrement Mme P.-A. Talbot pour son hospitalité. Il remercie aussi la compagnie "Orchid Florists" pour les magnifiques fleurs, ainsi que la Crémerie Saint-Boniface pour sa générosité.

Ligue de Quilles

Le club Belair, premier de la ligue depuis le commencement de la deuxième série a rencontré une défaite de trois parties dans ses joutes avec le club Bédard, et celui-ci occupe maintenant la première place.

Mlle Alma Vien, avec 253, a établi un nouveau record de haute partie pour demoiselles, et M. Georges Bédard s'est attribué un autre record avec un total de 740 pour trois parties.

Célèbre contralto



SIGRID ONEGIN, qui chantera au Playhouse les 15 et 16 février

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a eu lieu mercredi dernier, 2 février.

Il a été décidé à l'unanimité que dorénavant on ajouterait au nom Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, Section Winnipeg-Saint-Boniface.

Mme P. L'Heureux, qui était présidente en 1929, puis vice-présidente en 1930, a été élue présidente honoraire, cette année.

Mme Chauvière, en charge du programme social, a commencé à s'acquitter de ses devoirs d'une façon admirable. Elle nous a procuré le plaisir d'entendre Mme de Denus dans une causerie sur sainte Anne, patronne des Canadiennes françaises. Certainement cela a été une révélation pour beaucoup d'apprendre que les restes de sainte Anne reposent à Apt, petite ville ensoleillée du sud de la France.

Mme G. Laflèche, en quelques mots heureux, a remercié la charmante conférencière au nom de toutes.

Grâce encore à Mme Chauvière, il nous a été donné d'entendre une jeune virtuose, Mlle Agathe de Montigny. Personne n'ignore tous les honneurs qui ont été conférés à l'excellente pianiste, et la Fédération lui est reconnaissante de lui avoir consacré son temps et son talent.

Puis en attendant le goûter, Mme Laflèche au piano a fait revivre une vieille chanson canadienne que les dames ont chantée en choeur.

* * *

Dimanche prochain, 14 février, grand concert de charité au profit de la Fédération, donné sous la direction de Mme J.-A. Hébert, à l'Académie Provencher, à 8 h. 15 du soir. Programme excellent, si on en juge par les noms des exécutants: Cercle Molière dans "Le Péril jaune"; puis Mlles Rosa Genthon, Aerial Grant, Noëlla Raymond; MM. Sherman Ghan, Charles Ross, Ch. Wright, Guy Cancilla, Nerof Lechow et d'autres encore.

Des billets d'entrée ont été distribués ou peuvent être obtenus à la Pharmacie Préfontaine.

Récital de Sigrid Onegin à Winnipeg

A son récital des lundi et mardi 15 et 16 février au Playhouse, Sigrid Onegin, la célèbre contralto, sera accompagnée comme les autres fois par Hermann Reutter. On entendra les numéros suivants:

Aria, "Macbeth", Verdi. "Glamis thou art, and Cawdor".

"Bid Me Discourse", Sir Henry Bishop.

"I Shot an Arrow Into the Air", Na W. Balfe.

"Chanson Sarrasine", Joncières.

"Ven Ewiger Liebe", Brahms.

"Spanisches Lied", Brahms.

"O Kommo Holde Sommernacht", Brahms.

"Vergebliche Staendchen", Brahms.

Prélude en si bémol, Bach.

Chaconne en sol, Handel.

"Serious Song", Hermann Reutter.

"Joyous Song", Hermann Reutter.

Chants de folklore (dans les langues orginales): Suède, "Lokkolat!"; France, "Viens dans ce bocage"; Grèce, "Lullaby"; Hongrie, "Repuel a Szan (Czardas); Suisse, "O du Liebs Aengeli"; Allemagne, "Z Lauterbach Han I' Mein Strumpf Verlor'n".

Prix: $3.00, $2.50, $2.00. Au Winnipeg Piano, tél. 88 693.

PETITES NOTES

La Compagnie Générale Transatlantique tient à faire savoir à sa clientèle de l'Ouest que son bureau est maintenant au numéro 470, rue Main, Winnipeg, et que l'agence générale vient d'être confiée à M. H.-P.-H. Hermanson. M. Ulric Bélanger, gérant et inspecteur pour la compagnie, se fera un plaisir de donner à tous ceux qui projettent un voyage en Europe tous les renseignements nécessaires.

* * *

Une assemblée des "Mothers Auxiliary" du Collège Saint-Paul aura lieu le vendredi 19 février, à 8 h. 15 du soir, dans l'auditorium du collège. Assemblée importante où toutes les intéressées sont instamment priées de se rendre.

* * *

Si vous devez faire un voyage, adressez-vous à J.-A. Hébert, agent de billets, 318 rue Main, tél. 27 647. Représente aussi les lignes de bateaux: Ligne Française, Cunard, Pacifique Canadien etc. Renseignements gratuits. (Ann.)

Les féminins...

La maîtresse. — Jacques, quel est le féminin de porc?

Jacques (qui entend mal ce que son voisin lui souffle). — La truite, madame!